MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 69 (1971), p. 89-130

Henri Wild

Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

QUATRE STATUETTES DU MOYEN EMPIRE DANS UNE COLLECTION PRIVÉE DE SUISSE

Henri WILD

Au cours des années 1956-1958, un ami, M. Robert Favre, a eu l'heureuse idée de réunir dans sa collection les quatre statuettes qui font l'objet du présent article. Acquises d'antiquaires différents, elles offrent cet intérêt d'une appartenance directe ou indirecte à la Contrée-du-Lac (le Fayoum), province très judicieusement mise en valeur par les premiers souverains de la XII[e] dynastie.

Il est probable que leur apparition quasi simultanée sur le marché fut motivée par une provenance commune [1], la plus plausible étant évidemment Shédet [2], capitale de la nouvelle province. Elles y auraient été déposées dans quelque sanctuaire en vue de faire bénéficier le défunt des offrandes apportées aux dieux; des fouilles clandestines ou quelque hasard les auraient fait découvrir fortuitement. Cependant, des origines séparées et, dans ce cas, vraisemblablement de nécropoles, ne sont pas exclues.

Outre les dieux locaux principaux, Sobek et Horus, y sont invoqués un Osiris surnommé «le Souverain», peut-être originaire de Saïs, qui se maintiendra dans la région jusqu'à l'époque romaine, d'autres dieux non implantés comme Ptah-Sokar de Memphis et Osiris de Bousiris, enfin un Sobek d'Héliopolis, qui témoigne de l'intrusion du divin crocodile dans le domaine sacré d'Atoum et de Rê.

Les rares renseignements concernant les personnages figurés rapportent que le premier fut majordome soit à Shédet, soit dans le voisinage de la Résidence [3], que le second occupait le poste administratif sans doute le plus important à Tep-ihou,

Remarque. Les références au *Catalogue Général du Musée du Caire,* abrégées *CGC* ou Caire *CG,* correspondent aux ouvrages suivants :

N[os] 1-1294 : Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten.*

N[os] 1295-1808 : Borchardt, *Denkmäler des alten Reiches.*

N[os] 20001-20780 : Lange/Schäfer, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reiches.*

N[os] 42001-42250 : Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers.*

[1] Suggestion de J.J. Clère.

[2] Crocodilopolis (Médînet el Fayoum). Le vaste champ de ruines de l'antique métropole se nomme aujourd'hui Kîmân Fârès.

[3] It-taoui (près d'El Licht).

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

chef-lieu de la province toute proche, sur la rive droite du Nil, avec laquelle la Contrée-du-Lac entretenait des relations politiques et religieuses, et que le quatrième enfin fut, à ce qu'il semble, contrôleur de l'emploi du temps [1] en territoire héliopolitain.

La toponymie enregistre une variante graphique rare et l'onomastique un nom qui ne figure pas au dictionnaire de Ranke.

En signalant, en outre, que les trois attitudes les plus caractéristiques (debout, assise et accroupie) y sont réunies, il s'avère que le groupe est hautement représentatif de la statuaire civile du Moyen Empire. Œuvres mineures, certes, par leurs dimensions tout d'abord, mais aussi par le caractère conventionnel des gestes et certaines négligences de style, spécialement dans le rendu des mains, fait d'ailleurs assez courant à cette époque, ces statuettes reflètent néanmoins la qualité essentielle de la figure plastique de la XII[e] dynastie, à savoir une présence étonnante, traduite avec un sens inné des proportions, une grande sobriété du modelé et du détail accessoire, et surtout une habileté réelle à donner vie à un visage.

On s'étonnera sans doute que l'étude de quelques monuments mineurs ait entraîné des développements disproportionnés à leur objet. Il a paru utile, pour deux termes désignant des fonctions ( et ) de dresser un inventaire, qui ne saurait être exhaustif, de leurs multiples emplois et de préciser le sens de l'un d'eux (*ỉtw n wrš w*) en l'assortissant à une double série de titres apparentés. En outre, des renseignements sont rassemblés concernant divers lieux-dits et les cultes qui y étaient en honneur : la Contrée-du-Lac et Saïs avec Osiris-le-Souverain (*'Ity*), Tep-ihou, etc. Enfin, la stèle du personnage de la dernière statuette le désigne à un stade différent de sa carrière que ne fait celle-ci et fournit de lui une abondante généalogie.

A. HOMME ASSIS, ENVELOPPÉ DANS UN MANTEAU [2].

(Pl. XVII, XVIII et fig. 1)

Schiste gris verdâtre. Hauteur : 31 cm.; longueur de la base : 16,7 cm.; largeur de celle-ci : 8,8 cm.

[1] Il est regrettable que M. Favre, qui fut une personnalité du monde horloger, n'ait pas connu ce détail, sa mort étant survenue peu après l'acquisition de ses statuettes.

[2] Attitude P.M.E. XIII de Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne* III (Les grandes époques. La statuaire), [abrév. *Manuel*], p. 231. — Achat de M. Meguid Sameda.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le personnage, un majordome nommé Hétep-sobek, est assis sur un siège cubique à petit dossier arrondi se prolongeant au milieu par un pilier dorsal, dont le sommet dépasse un peu le haut de la nuque et recouvre à cet endroit la perruque. Il est vêtu d'un manteau à bordure festonnée (a), qui enveloppe son corps à la manière d'une couverture jetée sur l'épaule gauche [1] et croisée sur le devant, mais dont le bas, qui s'arrête entre mollet et cheville, est de coupe horizontale. Cette manière de porter le manteau, laissant entièrement dégagé le bras droit, n'est pas très fréquente (b). Avant-bras et main reposent sur le plat de la cuisse, la paume cachée et les doigts, allongés, atteignant le genou. Quant au bras gauche, il est replié sous le vêtement, duquel émerge seulement la main, qui est posée à plat sur la poitrine, en un geste qui est peut-être de déférence.

La perruque, faite de mèches parallèles au front, sur le haut du crâne, interrompues seulement par les oreilles qui les recouvrent et par le sommet du pilier dorsal, descend assez bas au-dessus des sourcils, épouse les tempes et s'évase en descendant jusqu'aux épaules, qu'elle recouvre en s'incurvant légèrement vers l'intérieur.

Le visage est juvénile, avec ses joues arrondies, son fin profil presque féminin, mais étonnamment éveillé grâce à ses yeux largement ouverts, aux contours accusés en relief, comme le sont aussi des sourcils minces et haut placés, qui se prolongent comme eux vers les tempes. Les oreilles sont de grandeur moyenne et d'un dessin qui ne s'attarde pas au détail. On remarquera, de profil, le port légèrement relevé du visage.

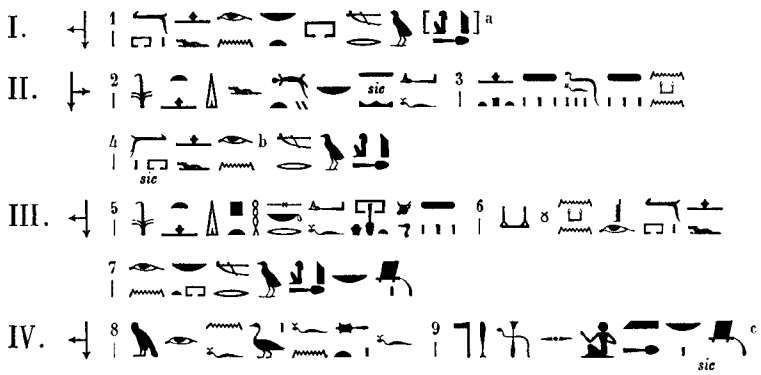
Les pieds, nus, reposent sur une base qui fait corps avec le siège et ne déborde sur celui-ci qu'en avant. Mains et pieds sont conventionnels, mais leurs extrémités sont soulignées par le contour des ongles.

Des inscriptions (fig. 1) sont sommairement gravées, respectivement sur le devant du manteau (I), sur les côtés du siège (II et III) et dans les espaces laissés libres autour des pieds, sur la base (IV). La première, en une ligne verticale bordée de filets, fournit l'identité du personnage ; les seconde et troisième, en trois colonnes bordées de filets que complète, en bas, une ligne d'encadrement, sont des proscynèmes

[1] Une statuette d'homme accroupi appartenant à l'Oriental Institute Museum de l'Université de Chicago (n° 10728) montre, sans nul doute possible, que son vêtement est une simple couverture, couvrant partiellement l'épaule gauche et passant sous l'aisselle droite (Ranke, *Misc. Gregor., Monumenti Vaticani di Archeologia e d'Arte,* 6, p. 166, pl. 2 a).

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à Sobek Shedty (côté gauche) et Ptah-Sokar (côté droit) en faveur du défunt; la dernière, qui débute à droite et se poursuit à gauche, chaque fois avec un prolongement en avant des pieds, désigne comme donateur de la statuette le fils du défunt, le prophète Ouadj-min.



a. Ces deux signes ont disparu. b. L'œil n'a que son contour. c. Les trois derniers signes sont orientés de gauche à droite.

I. *Le majordome* Ḥtp-śbk [1], *né de la dame* Mrw [2], *justifiée* (c).

II. *Offrande que donne le roi à Sobek-le-Crocodilopolite* (Śbk Šdty), *seigneur du Fayoum* (T3-š) [3], *pour qu'il donne des offrandes et des aliments au* ka *du majordome* Ḥtp-śbk, *né de* Mrw, *j.v.*

III. *Offrande que donne le roi à Ptah-Sokar, pour qu'il accorde l'offrande-funéraire* (litt. *le sortir-à-la-voix*) *de pains, viandes, volailles, vêtements et* (*vaisselle d'*)*albâtre au* ka *de l'Osiris majordome* Ḥtp-śbk, *né de la dame* Mrw, *j.v., honorée* (d).

IV. *Don de son fils* (e), (*issu*) *de son corps, le prophète* (f) W3ḏ-mnw [4], *j.v., honoré* (d).

Notes de commentaire.

(a) Ce type de vêtement paraît être fait d'un tissu épais, peut-être de laine, car il est en léger relief sur la peau et ne montre pas de plis. La bordure est sans doute, plutôt

[1] Ranke, *Die ägyptischen Personennamen* [abrév. *PN*], p. 259, 12.

[2] *Op. cit.*, p. 162, 7.

[3] Le signe ▬ «lac» manque, omission à mettre au compte de la distraction plutôt qu'à l'ignorance du graveur.

[4] Ce nom ne figure pas dans *PN*. Une petite stèle du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (Eg. 436) semble bien être au nom d'un certain *Mnw-w3ḏ(w)*.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

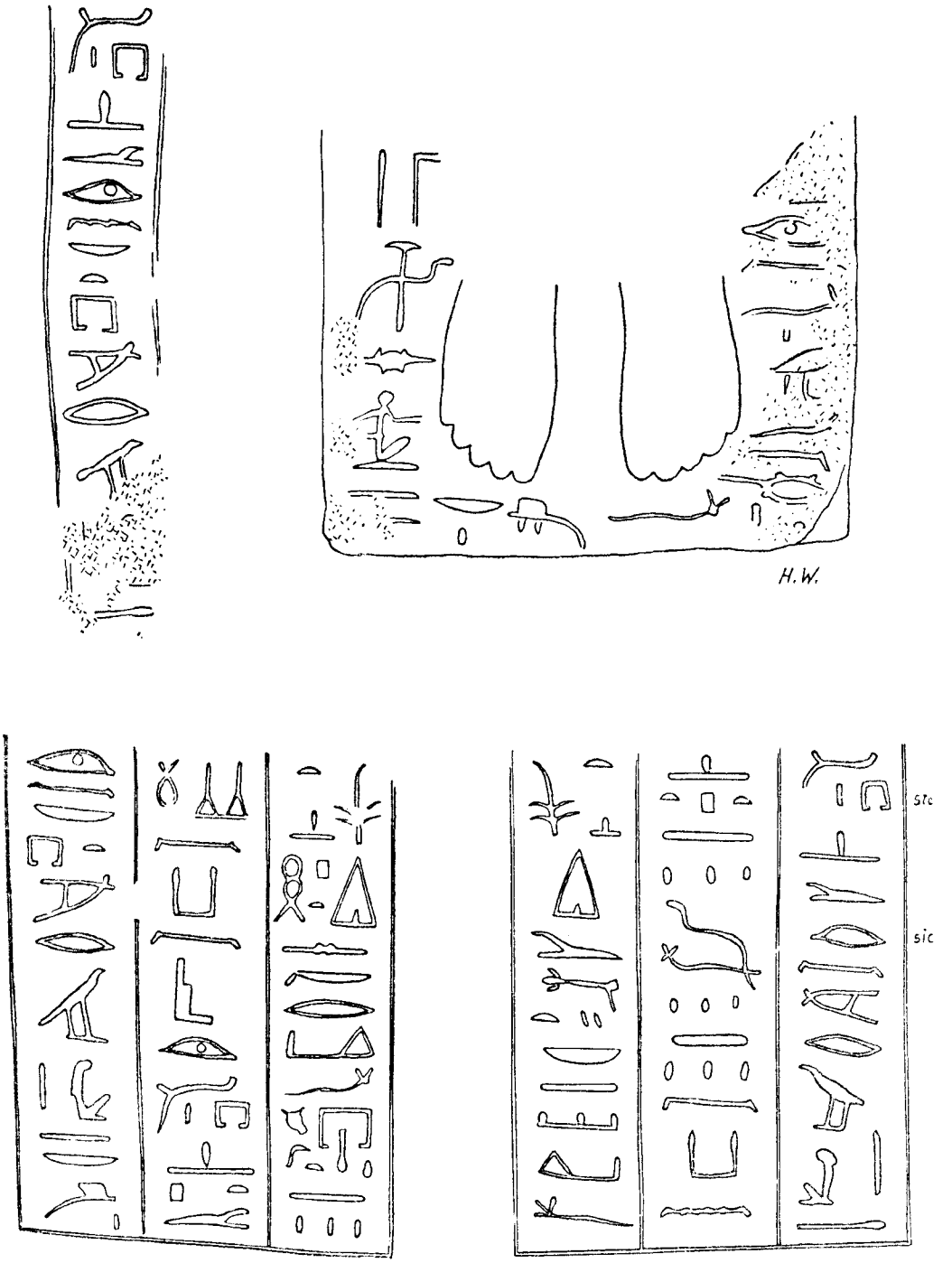


Fig. 1.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

qu'un galon surajouté, une manière décorative d'arrêter le tissage, les brins de la frange, réunis en mèches ou cordelettes, étant noués puis rabattus pour former de petits arceaux. Le motif est ici simplement incisé ; dans des exemples où la gravure est plus poussée, les nœuds et les petites boucles sont très reconnaissables [1]. Néanmoins, seul un spécimen réel de bordure permettrait d'être tout à fait affirmatif.

(b) Généralement, le manteau recouvre les deux épaules, l'homme passant la main gauche par l'échancrure en V pour l'appliquer sur la poitrine et tenant le bord du vêtement de sa droite fermée. Vandier (*loc. cit.*) ne mentionne qu'un seul cas, dans l'attitude P.M.E. XIII, où « le manteau passe sur l'épaule gauche et sous l'aisselle droite, laissant, par conséquent, le bras droit libre de ses mouvements » [2]. Mais cette façon de se vêtir s'observe aussi dans des statuettes d'hommes accroupis (attitude P.M.E. XIV) [3].

Cependant, une statue de vizir (?) du Moyen Empire, retirée de la cachette de Karnak [4], montre ce personnage dans une attitude fort analogue à celle de la statuette Favre, et vêtu du même manteau à bordure, porté tout pareillement, mais par-dessus la « jupe » haute, laquelle est pourvue du cordon passé derrière la nuque, élément caractéristique du costume du vizir. Enfin, dans le groupe d'un certain Sébek-hotep accompagné de quatre femmes de sa famille [5], l'homme est assis, les mains posées comme dans notre statuette, et enveloppé d'un manteau-couverture porté de la même manière [6].

[1] Exemples : Caire *CG* 480 = Evers, *Staat aus dem Stein*, I, p. 97 b ; Caire *CG* 42206.

[2] Caire *CG* 42041, pl. XXV et p. 24-25 = *Manuel*, pl. LXXVII, 3. La statuette a été trouvée, en même temps que d'autres monuments du Moyen Empire, par des *sebakhîn* à Karnak.

[3] Musée de Turin, n° [suppl. 1222] = *Manuel*, p. 233 ; plusieurs exemplaires au Metropolitan Museum (Hayes, *Scepter* I, p. 213, fig. 130) ; Oriental Institute Museum Chicago 10728 (Ranke, *Misc. Greg.*, p. 166, pl. 2 a).

[4] La statue Caire *CG* 42206, usurpée sous la XXII[e] dynastie, tout comme une autre (Caire *CG* 42207) de même provenance et représentant également un vizir (?) du Moyen Empire, semble bien être du même atelier que la statue du père du vizir Ânkhou, sans doute vizir lui-même (Caire *CG* 42034 = *Manuel*, pl. XCIII, 5 et p. 277). On s'étonne que les deux premières ne figurent pas au *Manuel*.

[5] Caire J.E. 43094 (Engelbach, *ASAE* XXXV [1935], p. 203-205, avec une planche = *Manuel*, pl. LXXXV, 3. L'article d'Engelbach donne par erreur le n° J.E. 34094, de même le *Manuel*).

[6] Ce vêtement, porté pareillement en laissant découverts épaule et bras droits, se retrouve à des époques ultérieures ; ainsi dans deux statues retirées de la cachette de Karnak et encore inédites : Caire Reg. prov. $\frac{7}{24}\frac{6}{5}$, contemporaine de Psamétik I[er], qui imite un modèle du Moyen Empire, et Caire J.E. 37881, de la XXX[e] dyn., qui, selon B.V. Bothmer, imite à son tour la statue saïte dont mention vient d'être faite. Je dois la datation de ces deux statues à H. De Meulenaere et le signalement de la seconde à B.V. Bothmer ; je les en remercie. Voir aussi, pour la Basse Epoque, *Eg. Sculpture of the Late Period, The Brooklyn Mus. 1960*, p. 182.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(c) L'épithète *m*3*ʿ ḫrw*, traditionnellement traduite «juste de voix», c'est à dire «véridique quant aux déclarations (faites devant le tribunal de l'autre-monde)», et abrégée *j.v.*, correspondrait plutôt, suivant une interprétation plus subtile en faveur aujourd'hui, à l'état d'un «justifié par la voix», à savoir «proclamé en accord avec Maât (par le porte-parole du tribunal)» [1]. Une traduction qui tiendrait compte de la concision de l'original pourrait être «justifié par verdict»; elle aurait l'abréviation habituelle *j. v.*

(d) Les épithètes *m*3*ʿ ḫrw* «justifié» (voir la note précédente) et *nb im*3*ḫ*, locution quasi intraduisible, exprimant que quelqu'un est «doté de faveur et d'honneur (de par un dieu ou un roi)», qui suivent les noms tant du fils que de la mère, donnent à penser qu'ils étaient décédés l'un et l'autre lorsque la statuette fut gravée.

(e) Le mauvais état de la pierre, à cet endroit, a entamé la plupart des signes; cependant, la lecture *m ir n·f s*3*·f* ne fait aucun doute. Sur cette expression, cf. Lefebvre, *Gr.*[2], § 490,6 et § 599 bis, où elle est traduite : *don de son fils ...* (lit. *qui est ce que son fils a fait pour lui*). Il est logique de considérer la phrase introduite par ces mots comme une suite à la double offrande funéraire qui précède. S'il s'était agi du don de la statuette en tant que mémorial du défunt offert par son fils, il eût fallu qu'un antécédent le précisât.

(f) Exemples de l'emploi absolu de *ḥm nṯr* : Lange/Schäfer, *Grab- u. Denkst. d. M. Reiches, CGC* 20038 e; 20315 a, b, d; 20410 a, b; 20530 b, e; 20762 a. b.

Style, date et provenance.

A défaut d'indices plus précis, la seule ressource en vue d'établir une datation sera la confrontation avec quelques monuments apparentés, à la lumière des observations systématiquement consignées par J. Vandier, dans son ouvrage, maintes fois cité au cours du présent travail, sur la statuaire.

Le visage de la statuette mentionnée au début de la note (b) ci-dessus [2], est traité, comme le dit ce savant [3], dans le style réaliste de l'époque de Sésostris III : sourcils légèrement arrondis, orbites des yeux profondément creusées, paupières très marquées, pommettes saillantes, poches sous les yeux, lèvres proéminentes aux commissures tombantes. L'influence du portrait du roi sur l'effigie d'un particulier est ici caractéristique. En outre, l'œuvre est sortie peut-être du même atelier que les deux colosses de ce souverain, trouvés également à Karnak [4], auxquels elle semble apparentée.

Une statuette, dont la provenance n'est pas connue et la date peu sûre, appartenant au Metropolitan Museum de New York [5], présente, hormis la pose du bras droit, de grandes

[1] Cf. Yoyotte, *Le jugement des morts, Sources Orientales* IV, p. 24, qui cite Anthes.

[2] Caire *CG* 42041.

[3] *Manuel,* p. 277.

[4] Caire *CG* 42011 et 42012 = Evers, *Staat...*, I, pl. 80-81 et 82.

[5] M.M.A. 30. 8.73. Hayes, *The Scepter of Egypt*, I, fig. 126 et p. 209 = *Manuel,*

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

analogies avec celle de la collection Favre. Alors que la statuette de Karnak est d'un style plus dépouillé (on aura noté l'absence de stries marquant les mèches de la perruque, l'absence également de la bordure festonnée du manteau), comme pour accuser l'expression tendue et presque inquiète du visage, celle de New York se distingue par une recherche de stylisation et un souci du détail, qui ne vont pas sans une certaine froideur et une évidente préciosité. Hayes la date de la fin du Moyen-Empire ; cependant, les indices relevés en feraient plutôt l'œuvre d'un sculpteur saïte qui se serait inspiré d'un modèle du début du Moyen Empire proche de notre statuette.

Il existe, enfin, un lien de parenté tout à fait évident entre la statuette d'une femme, assise à même le sol, appartenant également au Metropolitan Museum [1] et la statuette Favre : pose identique des mains, la droite sur le plat de la cuisse, la gauche couvrant le sein droit ; vêtement pareillement bordé d'un motif festonné, couvrant l'épaule gauche et passant sous l'aisselle droite, laissant nu le sein droit [2]. La tête, également, offre des similitudes dans le traitement des mèches de la perruque et des sourcils, dans le dessin des oreilles et une certaine rondeur du visage. L'expression diffère toutefois par la forme des yeux, moins largement ouverts, et une bouche droite, aux lèvres plus serrées ; elle rappelle certains traits de Sésostris II [3]. C'est d'ailleurs au règne de ce pharaon qu'est attribuée cette statuette remarquable, trouvée à Adana (Asie Mineure), non loin de la frontière syrienne, mais assurément sortie d'un atelier de Memphis ou du Fayoum [4].

A la suite de ces confrontations, on conclura, comme J. Vandier l'a fait après examen des photographies de la statuette de Hétep-sobek, que celle-ci date du début de la XII[e] dynastie, au plus tard sans doute du règne de Sésostris II (env. 2000-1900 av. J.-C.).

pl. LXXVIII, 4. L'authenticité de cette statuette a pu être mise en doute ; toutefois H.G. Fischer veut bien m'informer qu'après un examen minutieux de sa surface, il lui semble difficile d'admettre qu'il s'agisse d'un faux. B.V. Bothmer, quant à lui, admet comme possible de dater l'œuvre du début de l'époque saïte. Je les remercie l'un et l'autre de leur précieux avis.

[1] M.M.A. 18.2.2. Winlock, *BMMA* 16 [1921], p. 209 et Hayes, *op. cit.*, fig. 132 et p. 215 = *Manuel,* p. 240 (attitude P.M.E. XVIII d) et pl. LXXXII, 6. — Pour la chevelure et le visage, on fera le rapprochement avec un buste de reine du même musée (M.M.A. 08.202.7), laquelle pourrait être une épouse de Sésostris II (*Manuel,* p. 224 et pl. LXXIV, 6).

[2] Ce vêtement se porte à la manière de la *melaya* de l'Egyptienne d'aujourd'hui, à cette différence près que celle-ci couvre en général la tête. Fait d'une pièce d'étoffe carrée ou rectangulaire, dont la partie médiane enveloppe le dos, son bord droit, ramené par devant, est tenu serré sous l'aisselle gauche, tandis que le bord gauche, passé par-dessus l'épaule correspondante, est jeté sur l'avant-bras replié et appliqué au corps. A droite, l'étoffe passant sous l'aisselle, le bras est libre de ses mouvements.

[3] Voir *Manuel,* LXI, 1-3.

[4] Evers, *Staat...,* I, pl. 62.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il ne peut faire de doute, en tout cas, qu'elle est sortie d'un atelier appartenant à l'«école du Fayoum», dont la tendance était, par la douceur du modelé, à l'idéalisation du sujet figuré. Le lieu de sa provenance n'est pas connu, mais, après Shédet (Kîmân Fârès), El Licht et El Lahoun paraissent les plus probables ; toutefois, Dahchour n'est pas exclu. Les proscynèmes adressés à Sobek, patron du Fayoum et à Ptah-Sokar, divinité qui réunit le protecteur de Memphis et celui de sa nécropole, apportent peut-être un argument pour une localisation dans une région où résidèrent et où furent ensevelis les premiers rois de la XII[e] dynastie, précisément entre Memphis et le Fayoum.

ÉTAT ACTUEL.

La tête est recollée. Cassure au haut du bras droit. Traces de chocs sur les bouts des doigts et sur le bord de la base. Surface écaillée par endroits, entre autre sur la partie gauche du socle et le devant du siège, côté gauche, et sur sa face postérieure.

B. HOMME DEBOUT, VÊTU DE LA JUPE HAUTE [1].

(Pl. XIX et fig. 3).

Pierre dure, de couleur noire brunâtre (basalte ?) [2]. Hauteur actuelle : 14,2 cm.

Le personnage, au nom basilophore incomplètement conservé (Amen·em·hat I[er]...) et au titre apparemment inconnu jusqu'ici (*idnw n Tp·iḥw*), est debout, la jambe gauche avancée, les deux bras allongés vers le bas, mains à plat, la paume et les premiers doigts touchant le vêtement.

Celui-ci est une jupe haute, qui laisse le buste découvert mais cache le nombril, et dont le bord inférieur devait se situer, comme le manteau de la statuette A, entre mollet et cheville. Le bord est agrémenté d'une bordure festonnée, constituée par un «liséré» sur lequel s'appuie une rangée de petites boucles en arceaux [3]. Ici encore, l'étoffe paraît assez épaisse, car le bord droit, qui descend verticalement

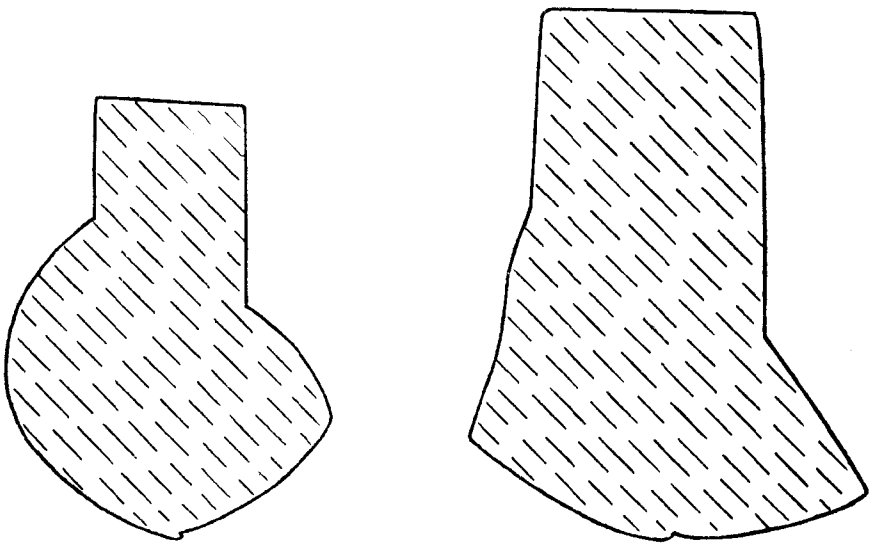
[1] Attitude P.M.E. II b du *Manuel*, p. 227. — Achat de M. Ch. Ratton.

[2] Selon LUCAS, *Ancient Egyptian Materials and Industries*[3], p. 77, le basalte (dolérite à grain fin) brunit en s'altérant.

[3] Si l'explication avancée dans la note (a) ci-dessus est bien fondée, la rangée de nœuds visibles sur la statuette Caire *CG* 480 et sur la statue Caire *CG* 42206 serait ici simplifiée au point de ressembler à un liséré uni.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur le devant, est en léger relief sur le tissu sous-jacent. On observe en outre un semblant d'arête, se dirigeant vers le bas, à partir des mains, comme si la pression de celles-ci imprimait un léger plissement à l'étoffe. (Voir la coupe schématique, telle qu'elle se présente juste au-dessous des mains (fig. 2 [B])).



Statuette [B] Statuette [C]

Fig. 2. — Coupe schématique au-dessous des mains.

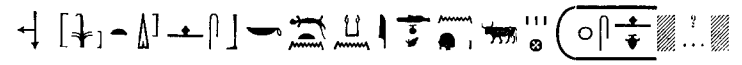
Le mode de fixation de la jupe, qui est une pièce quadrangulaire ou légèrement trapézoïdale de tissu dont on enveloppe le corps en faisant se croiser les deux extrémités sur le devant, est des plus simples, puisqu'il n'y a pas de ceinture, ni de bretelles. C'est la façon dont nous faisons tenir un linge de bain sur les reins en serrant le bord supérieur et en croisant les deux coins, dont l'un est glissé entre l'étoffe et la peau, tandis que l'autre est tiré vers le haut. Ce procédé, assurément peu compliqué, efficace au moins pour un certain temps, mais qui permet un facile réajustement, se reconnaît fort bien sur la statuette suivante (C)[1]. Dans notre exemple, le cas se complique un peu du fait que le bout introduit n'est pas le coin de l'étoffe,

[1] Pour Vandier (*Manuel,* p. 250), le système de fermeture est différent : «l'étoffe est percée d'un œillet dans lequel passe une languette». Il se demande, cependant, comment la jupe peut tenir, sauf peut-être chez des hommes affligés d'embonpoint. J'avoue ne reconnaître les détails d'un tel mode de fixation sur aucune des statuettes de ce type.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

lequel pend de côté, montrant deux petits plis qui sont des marques de froissure [1]. Ce dernier détail apparaît dans un exemple relevé en croquis par Borchardt [2], exemple dans lequel se voit fort bien, de surcroît, la façon dont la bordure festonnée disparaît entre l'étoffe et la peau au point de fixation du vêtement.

La tête et les pieds manquent. Les épaules étant en bonne partie conservées, il n'est pas exclu que le personnage ait eu le crâne rasé, comme il arrive encore assez fréquemment au Moyen Empire. Il devait se dresser sur une base rectangulaire, de laquelle s'élève, à l'arrière, un pilier d'appui, large de 2 cm., dont la face dorsale, qui n'est pas rigoureusement à angle droit avec les faces latérales, porte une inscription verticale, en une colonne d'hiéroglyphes gravés (fig. 3) [3] ; le haut et le bas manquent. Voici ce texte :



Offrande [*que donne le roi*] *à Sobek-le-Crocodilopolite* (Śbk Šdty) *pour le* ka *du lieutenant d'Atfih* (g) *Séhétep-ib-rê* (-. . . ?) (h).

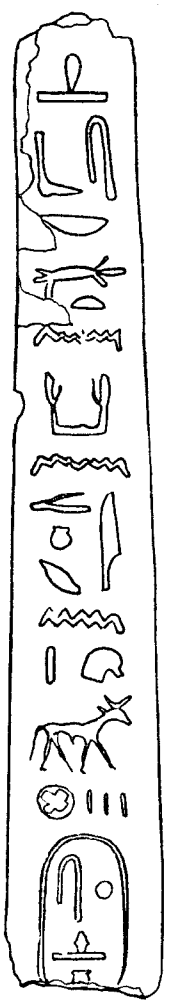


Fig. 3.

Notes de commentaire.

(g) *idnw n Tp-iḥw.* Ce titre, dont il semble bien que ce soit le premier exemple connu, réclame un examen des deux termes qui le composent, avant que la portée de son sens ne soit, dans la mesure du possible, précisée.

1° — Le mot *idnw* est aujourd'hui traduit le plus souvent par « lieutenant », nom utilisé dans son sens premier de « substitut, remplaçant ». H. Brugsch, dans un remarquable article paru en 1880 [4] en a bien saisi la signification lorsqu'il l'a rapproché du mot arabe *wakîl,* en usage dans l'administration privée de l'Egypte moderne jusqu'à la révolution de 1952 ; le terme servait à désigner « celui qui dirige les affaires de son chef ». Cette fonction

[1] Noter des plissements de l'étoffe, à l'endroit où elle est introduite, mais du côté droit, sur la statuette Berlin 4650 (*Manuel,* pl. LXXIII, 3).

[2] Caire *CG* 410, 475, 534.

[3] J. Yoyotte a signalé ce texte dans ses *Processions géographiques mentionnant le Fayoum et ses localités,* in *BIFAO* LXI [1962], p. 113, n. 3.

[4] H. Brugsch, *Rev. égyptol.* I [1880], p. 22-32.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de responsabilité subalterne est bien illustrée par le titre porté par le «scribe Aâh·mosé» : «*wakîl* (*idnw*) du chef des travaux Pen·iaty», var. «*wakîl* du chef des travaux (publics de la ville) d'Ermant, Pen·iaty» [1].

Il existait des «lieutenants» de catégories très variables.

Le plus élevé fut celui qui administrait le pays entier au nom du roi, fonction qui a pu, dans le cas de Hor·em·heb par exemple, désigner le régent du royaume [2].

Au Nouvel Empire également, des *idnww* de l'armée ont pu être les subordonnés immédiats des chefs de l'infanterie ou de la charrerie [3], ou encore être responsables d'une forteresse [4].

Dans l'administration civile, ils pouvaient être substituts d'un chef de nome (*ḥ3ty-ʿ*) [5], d'administrateurs (*3tw*) de ville ou de quartier [6]; suppléants du chef du trésor (*mr ḥtmwt*) [7], du grand majordome [8], du préposé aux bœufs [9]; *wakîls* de la «maison» de la reine [10], du harem (*pr ḥnr*) [11], de la chancellerie du Palais (*t3 st sʿt Pr-3ʿ*) [12], du Trésor (*pr-ḥḏ*) [13], de la «Maison-de-vie du Seigneur du Double-Pays» [14], de la maison-de-travail (*šnʿ*) [15], de la brasserie (*ʿt ḥnḳt*) [16], etc. [17].

[1] Palette de scribe Louvre E. 3212 (titres dans *op. cit.*, p. 31). Sur ce personnage, désigné parfois, dans sa correspondance, «Aâh·mosé, de Pen·iaty» pour souligner sa dépendance à l'égard de son maître, et qui pourrait bien lui avoir succédé, cf. Spiegelberg, *ZÄS* LV [1918], p. 84-85; Peet, *JEA* XII [1926], p. 70-74; Glanville, *JEA* XIV [1928], p. 294 et seq.

[2] Variantes du titre et commentaire dans Gardiner, *JEA* 39 [1953], p. 11 (peut-être aussi dans le cas de P·râ·messē).

[3] Cf. Schulman, *Military Rank, Title and Organization...*, *MÄS* 6 [1964], où le mot est traduit «adjutant», p. 34-35 et p. 133-136; consulter l'article critique de cet ouvrage par Lopez et Yoyotte, in *BiOr* XXVI [1969], p. 7, où est soulignée l'importance, variable en rang et autorité relativement à leurs supérieurs, qu'ont pu avoir, selon les cas et selon les périodes, les *idnww* de l'armée.

[4] *Urk.* IV, p. 2068; J. de Morgan et collab., *Catalogue des monuments et inscriptions...* I, p. 91, n° 189.

[5] Caire *CG* 20022 (nome de *Tbw*).

[6] Voir note (m) *infra*, exemples 11 et 12.

[7] Cf. Helck, *Zur Verwaltung des mittleren und neuen Reiches*, p. 82-83, 468; Lange/Schäfer, *Grab- u. Denkst.* III (Index), p. 53, *s. v.*

[8] Helck, *op. cit.*, p. 94, avec note 1.

[9] Brugsch, *op. cit.*, p. 30 = stèle Vienne 63 : v. Bergmann, *RT* XII [1892], p. 18.

[10] Berlin 4389 (cité par Brugsch, *loc. cit.*).

[11] Louvre N. 1605 : Pierret, *Recueil d'inscr...* II, p. 81-82. Cf. Helck, *op. cit.*, p. 264, — Comparer le titre *idnw n ḫkrt nsw* : Caire *CG* 42229.

[12] Cf. Helck, *op. cit.*, p. 278.

[13] Cf. Brugsch, *op. cit.*, p. 30.

[14] J. de Morgan et collab., *op. cit.*, p. 95, n° 150 bis. (Gardiner (*JEA* 24 [1938], p. 161) juge la lecture *pr-ʿnḫ* quelque peu suspecte; à rapprocher toutefois de *sš pr-ʿnḫ n nb t3wy* : Turin 177, cité par Gardiner, *loc. cit.*).

[15] Caire *CG* 20156 a, 20396 a.

[16] Leyde V 49 : Boeser, *Beschr. d. Aeg. Samml.... Leiden* VI (*Stelen*), n° 14.

[17] Je ne vois pas à quoi correspond *idnw n śḏm rmṯ* (?) : Leyde V 110, *op. cit.*, II, *Stelen*, n° 16; Louvre C 13, Pierret, *op. cit.*, p. 6. Cf. *WB* IV, p. 387, 14.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans l'administration des temples et des domaines qui en dépendaient on rencontre des *wakîls* de la «maison» (*idnw pr*) d'Amon [1], de Montou [2], de Ptah [3], de Rê [4], de Sobek [5], etc. et, dans celles de palais ou temples funéraires royaux, des *wakîls* de la «maison» de Touthmôsis III [6], du «Château de Neb-maât-rê (Aménophis III) à l'ouest de Thèbes [7]» de Ramsès IV et Ramsès V [8].

*Note concernant la fonction d'*idnw *à Deir el Médineh (période ramesside)* [9].

A Thèbes, au sein de la communauté des travailleurs chargés du creusement et de la décoration de la tombe royale, les «deux représentants de la troupe (des ouvriers) dans la Place-de-Vérité (*p3 idnw 2 n t3 ist m Śt-M3ʿt*)» jouent un rôle qui, par la responsabilité qu'il implique tant à l'égard du chef que de ses subordonnés, était d'une très réelle importance.

En effet, de même qu'il existait simultanément deux «chefs de la troupe (*ʿ3 n ist* ou *ḫry ist*)», chacun d'eux dirigeant l'une des deux équipes, celle de droite et celle de gauche, existaient simultanément deux «représentants» qui remplaçaient le chef en son absence ou l'assistaient en certaines circonstances.

Homme de confiance, l'*idnw n t3 ist* appartient aux instances qui rendent la justice ou traitent d'affaires, il reçoit en dépôt diverses denrées à l'usage des ouvriers, il participe aux enquêtes et inspections et il intervient avec les autres responsables (le chef de la troupe, le scribe, les *3twww* [10]) dans les conflits de travail. Son rôle est ainsi de veiller avec eux au bon ordre de la communauté.

Malgré cela, au point de vue hiérarchique, le «représentant» cédait le pas au scribe et aux dessinateurs. Son travail dans la tombe ne paraît pas avoir différé de celui du simple ouvrier et il touchait son salaire de rations alimentaires en tant que tel et non en tant qu'*idnw* [11]. Le chef de la troupe le choisissait parmi les membres de son équipe et ne lui accordait

[1] Cf. Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres...* p. 42, n. 4 ; Gardiner, *The Wilbour Pap.*, § 212.

[2] Gauthier, *ASAE* 32 [1932], p. 125-126.

[3] Leyde V 57 : Boeser, *op. cit.*, n° 30.

[4] Mlle B. Letellier fournira une documentation à propos d'un groupe qu'elle doit publier prochainement.

[5] Caire *CG* 882.

[6] Leyde V 26 : Boeser, *op. cit.*, n° 12.

[7] Berlin 19580 : *Aeg. Inschr. ... Berlin* II, p. 83.

[8] Gardiner, *The Wilbour Pap.*, §§ 60, 215, 216.

[9] Je conserve une vive et amicale gratitude envers le professeur J. Černý de m'avoir permis de puiser ces renseignements dans son ouvrage intitulé *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period,* qui constituera le tome L de la *Bibl. d'ét. de l'IFAO.* Dans une très importante première partie actuellement sous presse, l'auteur consacre le chapitre XII au «représentant de la troupe (the ' deputy of the gang ')», qui jette la plus vive lumière sur le rôle dévolu à l'*idnw* dans la communauté de travailleurs de Deir el Médineh.

[10] Voir la note de commentaire (m) *infra.*

[11] La réputation d'honorabilité des «représentants de la troupe (des ouvriers)» fut

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

aucun avantage matériel, sinon la chance éventuelle de lui succéder un jour, surtout s'il était son propre fils.

Suivi d'un terme géographique, l'importance de l'*idnw* varie selon le rôle politique, stratégique ou économique de la région ou de la ville que désigne de complément. Ainsi, sous la XVIII[e] dynastie, le «lieutenant de Ouaouat (Basse Nubie)» et le «lieutenant de Koush (Haute Nubie)» gouvernaient effectivement ces régions au nom du vice-roi de Nubie [1], qui n'y faisait que des tournées d'inspection. A la même époque est attesté un «*idnw* (gouverneur) de Memphis» [2], capitale déchue certes, mais haut-lieu historique et religieux et port fluvial important. Dans notre exemple, le lieu n'est qu'une ville sans passé glorieux, mais voisin de la nouvelle Résidence.

2° — *Tp·iḥw,* le nom de cette ville [3] qui subsiste jusqu'à nos jours dans celui du village d'Atfih, désigne la métropole de la région, située sur la rive droite du Nil, qui deviendra à partir de la XIX[e] dynastie le XXII[e] nome de Haute-Egypte, soit le dernier avant la région memphite. Cette division administrative, appelée *Mtnwt* en égyptien, sera à l'époque grecque le Nome aphroditopolite, en raison du culte qu'on y rendait à une forme de Hathor, incarnée dans une vache au pelage blanc nommée Hésat [4], identifiée également à Isis à la Basse Epoque [5]. Une des légendes consignées dans ce recueil des croyances religieuses ayant cours dans le XVIII[e] nome de Haute Egypte qu'est le *Papyrus Jumilhac* situe dans *Mtnwt* son épisode initial, soit la décollation d'une déesse, à qui Thoth remplace la tête coupée par celle d'une vache. Cette localisation n'est due apparemment qu'au sens donné, à l'époque ptolémaïque, date de ce papyrus, à notre toponyme, à savoir «Tête-de-Vache», traduction conforme à celle qu'a proposée autrefois Lefébure [6]. Il s'agissait, en l'occurrence, d'expliquer l'origine d'une déesse à corps de femme et tête de vache servant d'image de culte [7].

entachée par un scandale dont les deux *idnw,* en l'an 17 de Ramsès IX, se rendirent coupables en y associant chacun son père et ses deux frères : le pillage de la tombe de la reine Isis, épouse de Ramsès III, dans la Vallée des Reines. Ne peut-on mettre au nombre des causes de cette sombre histoire une confiance un peu trop large dont bénéficiaient les remplaçants des chefs des ouvriers et la situation matérielle médiocre qui leur était faite?

(1) Cf. Reisner, *JEA* VI [1920], p. 84-85 ; Nina de G. Davies/Gardiner, *The Tomb of Ḥuy,* p. 16-17. Une inscription de Séhel est particulièrement explicite : J. de Morgan et collab., *op. cit.* I, p. 99, n° 194.

(2) Bosticco, *Museo archeol. di Firenze. Le stele egiziane* II, n° 29.

(3) Plus explicitement *Pr·nbt·tp·iḥw,* la «Maison de la Dame de *Tp·iḥw*» : Gardiner, *Anc. Eg. Onomastica* II, p. 119*.

(4) Sur Hésat, cf. Bonnet, *Reallexikon d. äg. Religionsgeschichte* [abrév. *RÄRG*], p. 46 et 403 ; Vandier, *Le Pap. Jumilhac,* p. 47 et 65.

(5) Vandier, *op. cit.,* p. 63.

(6) *Sphinx* X [1906], p. 109-110.

(7) Vandier, *op. cit.,* p. 67.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cependant, une telle traduction ne peut être valable au Moyen Empire, où le second terme est, de règle, un bovin mâle au pluriel [1]. Vandier l'a relevé dans un important paragraphe qu'il a consacré à *Tp-iḥw* [2] dans sa magistrale édition du *Pap. Jumilhac*. Le seul exemple d'Ancien Empire qu'il cite [3], est également un mâle, mais au singulier (fig. 4). La photo montre, semble-t-il, un jeune bœuf, plutôt qu'un taureau adulte. A partir du Nouvel Empire, les graphies varient quant au nombre et au sexe de l'animal. On s'étonne que cette évolution et cette diversité dans l'écriture n'aient été relevées ni par Gardiner (*Onom., loc. cit.*), ni par Montet (*Géogr.* II, p. 203) et que leur traduction n'admette que le terme « vache ». Sans doute le mot *iḥ* était-il, « dans tous les cas, senti comme une sorte de collectif » pour citer Vandier [4] ; il y a donc lieu, du moins dans les cas où le masculin est évident, d'utiliser le mot « bovin » [5].

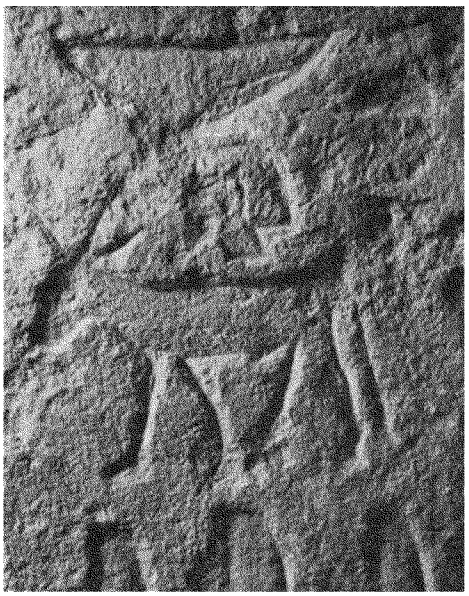


Fig. 4.

Pour le premier terme du toponyme, *tp,* on s'en tiendra, faute de mieux, à la traduction adoptée par Gardiner : « chef », mot qui, étymologiquement, colle à l'égyptien, et peut, d'autre part, s'entendre dans un sens figuré : « ce-qui-est-en-tête-de... (en qualité, beauté, rareté, etc.) » On dira donc « Chef-de-Bovins » pour les exemples datant du Moyen Empire, sauf exceptions éventuelles, et l'on adoptera, à partir du Nouvel Empire, suivant les cas « Chef-de-Bovins » ou « Chef-de-Vache(s) ».

[1] Après vérification, tous les exemples du Musée du Caire cités par Vandier, *op. cit.*, p. 71 comportent l'individu mâle. (Il y a lieu d'exclure la référence *CG* 20716, e, note 14, comme étant illisible et absolument douteuse). C'est aussi le cas sur les stèles Louvre C 5, Genève D 50 et 19583, toutes trois du Moyen Empire, et sur notre statuette.

[2] *Op. cit.*, p. 71-72.

[3] Lutz, *Eg. Tomb Steles...* (*Univ. of California*), pl. 9 [17] et p. 11 (index des noms géographiques) = Lowie Museum of Anthropology, Univ. of California, Berkeley, n° 6-19830. Mr. F.A. Norick a bien voulu me procurer une photo qui montre, sans aucun doute possible, la verge de l'animal et prouve l'absence de signe du pluriel. Je le remercie de ce document et des renseignements complémentaires fournis.

[4] *Op. cit.*, p. 72.

[5] « Bovidé » ne convient pas, ce terme désignant aussi les ovins, les chèvres, les antilopes, les gazelles.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cette localité, qu'il y a lieu de situer entre Nil et falaise, à peu près face à Meidoum, dans une région qui ne devait pas être bien riche en terres cultivables, gagna certainement en importance avec l'installation de la Résidence des rois de la XII^e^ dynastie non loin d'El Licht, un peu plus au nord. Dernière agglomération de quelque importance avant la ligne de séparation des royaumes de Haute et de Basse Egypte, *Tp·iḥw* servit assurément le pouvoir davantage en tant que gardienne de la rive orientale que comme source de revenus. Ce n'est que plus tard, quand la Cour et l'administration centrale se seront installées ailleurs, qu'un maire (*ḥ3ty-ʿ*) y sera en fonction [1]. Si un tel maire local avait existé, le personnage de la statuette eût été logiquement désigné par le titre *idnw n ḥ3ty-ʿ n ...*, comme il en est attesté un à *Tbw(t)*, chef-lieu du X^e^ nome de Haute-Egypte [2]. Il n'aurait alors été que le remplaçant de l'administrateur local. Au contraire, désigné comme il est : «lieutenant d'Atfih». il est fort probable qu'il ait tenu sa mission du pouvoir central et qu'il ait ainsi joué le rôle d'un gouverneur de la ville et du territoire qui en dépendait.

La région, on en possède la preuve *a nihilo,* ne fut jamais une seigneurie féodale, comme celles qui, en Moyen Egypte, laissèrent de prestigieux témoins de l'importance qu'elles eurent avant et durant la première moitié de la XII^e^ dynastie. Cet effacement est dû sans doute à l'ombrage qu'a pu lui porter la royauté héracléopolitaine. La présence, dans la région, des souverains thébains de la XII^e^ dynastie, dont la politique sut restaurer la grandeur du pays et la solidité du pouvoir royal, conféra sans nul doute à *Tp·iḥw* et à son territoire, un rôle qu'ils n'avaient pas eu jusque là. C'est de cette époque que datent les liens qui s'établirent entre ceux-ci et le Fayoum, mis en valeur par les Sésostris et les Amménémès, liens qui se maintinrent jusqu'à la Basse Epoque.

Sur le plan religieux, nombreuses sont les relations qui s'établirent entre la Province de Méténou et la Contrée-du-Lac. Les cultes propres à chacune d'elles, J. Yoyotte l'a abondamment prouvé [3], ont essaimé dans la contrée voisine, dans un sens comme dans l'autre.

(h) Le propriétaire porte un nom basilophore rappelant le souvenir du fondateur de la XII^e^ dynastie, Séhétep·ib·rê (Amen·em·hat I^er^). Peut-être, comme pour le célèbre

[1] Le *Pap. Wilbour* (env. 1150 av. J.-C.) en mentionne effectivement un, dont la charge était de gérer un domaine appartenant au Harem de Memphis (Gardiner, *The Wilbour Pap.*, § 38). — Il y a lieu de mettre en doute, dans Helck, *Zur Verwaltung...*, p. 211, note 2 [suite à la p. 214] et p. 218, la mention d'un «Bürgermeister von Atfih», le passage de la stèle C 5 du Louvre devant se lire *s3t ḥ3ty-ʿ S3t·tp·iḥw [ir]t n Kii* «la fille de prince Sat·tep·ihou qu'a mise au monde Ky»; sur ces deux noms de personne, cf. Ranke, *PN* I, p. 294, 16 (renvoi à p. 285, 1), et p. 343, 2. Mlle B. Letellier a bien voulu vérifier sur l'original, au Musée du Louvre, la copie de Gayet (*BHE* 68 [1889], pl. VIII), laquelle est correcte sur ce point précis. Je l'en remercie.

[2] Caire *CG* 20022. Cf. aussi Berlin 20368 : *Aeg. Inschr. ... Berlin* II, p. 397.

[3] *BIFAO* LXI [1962], p. 112-113.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Amen·em·hât·ânkh, avec lequel il existe une si grande parenté de style (voir *infra*), le nom royal était-il simplement suivi du qualificatif « vivant » ; rien, toutefois, ne le prouve. Il pourrait être suivi aussi de *śnb* « bien portant » [1] ou de quelque autre épithète, ou même d'aucun complément du tout. Un particulier, en effet, porte parfois le nom d'un roi, inscrit ou non dans un cartouche [2]. L'usage du nom royal dans la formation de celui d'un particulier n'est pas nécessairement un indice que celui-ci est né sous le règne du roi évoqué [3].

STYLE, DATE ET PROVENANCE.

Il vient d'être fait allusion à l'« un des chefs d'œuvre de la statuaire civile du Moyen Empire », l'Amen·em·hat·ânkh du Musée du Louvre [4]. L'attitude est identique. La haute jupe est également agrémentée d'une bordure festonnée et son mode de fermeture est pareil, à ce seul détail près que le coin du bord droit du vêtement se rabat sur lui-même au lieu de pendre obliquement. Et surtout, les proportions et le style sont très analogues [5] ; on notera, toutefois, dans la statue du Louvre un modelé un peu plus poussé du buste, en particulier des pectoraux, ainsi que des épaules et des bras. Mais, compte tenu de la différence de dimensions, la statuette Favre, qui ne dépassait pas le tiers, lorsqu'elle était intacte, de celle de Paris, est d'une facture excellente. Ses mains en particulier, aux longs doigts effilés, paraissent avoir bénéficié d'un traitement moins conventionnel. Et l'on ne peut que déplorer la disparition de sa tête, qui, par ses traits, aurait peut-être fourni d'autres liens d'apparentement avec ce que l'on peut, théoriquement, tenir pour son modèle.

La date la plus probable est vraisemblablement aussi le règne d'Amen·em·hat III (1850-1800 av. J.-C.) et la provenance doit se situer entre la capitale du Fayoum,

[1] Il existe parfois une double épithète, comme *'nḫ śry* ou *'nḫ nḏm*. Pour tous ces exemples, voir RANKE, *PN* I, p. 318, 7-9 et II, p. 388 (*sub loc. cit.*). Ajouter, avec *'nḫ* : HAYES, *Scepter* I, p. 183 et 208 ; avec *śnb*, *op. cit.*, p. 177.

[2] Caire *CG* 20538 : les deux graphies pour le même personnage, un noble du temps de Sésostris III et Amménémès III, qui était suppléant du chef du trésor (*idnw n mr ḫtmwt*).

[3] Cf. HAYES, *op. cit.*, p. 208.

[4] Louvre E. 11053 : VANDIER, *Manuel*, p. 269. A l'instar de Bénédite (*Gazette des Beaux-Arts*, 62e année, t. I [1920], p. 313-318) et de Boreux (*L'art égyptien*, p. 25 ; *Catalogue-Guide* II, p. 447), Vandier date cette statue du règne d'Amen·em·hat III.

[5] On observera, dans la statuette suivante (C), des proportions moins harmonieuses.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Shédet, dont le dieu-crocodile est invoqué, et Atfih, auquel appartenait administrativement notre personnage, en passant par Haouâra, où se dressaient la pyramide et d'autres constructions de ce roi.

État actuel.

Tête et pieds manquants. Petites cassures sous le bras droit, à la main gauche et sur les bords du pilier dorsal.

C. HOMME DEBOUT, VÊTU DE LA JUPE HAUTE [1].

(Pl. XX et fig. 5).

Calcaire blanchâtre. Hauteur actuelle : 19,4 cm.

Le personnage, dont l'identité a disparu avec la partie inférieure manquante de la statuette, est tout à fait comparable à la précédente. La tête en est conservée et le visage est intact, ce qui lui vaut, à la comparaison, un intérêt supplémentaire qu'autrement l'œuvre perd au point de vue stylistique : proportions moins harmonieuses et modelé moins sensible.

Le visage, d'un joli ovale, est encadré par une perruque laissant les oreilles dégagées, aux mèches rayonnantes qui vont en s'évasant vers le bas ; de coupe horizontale au-dessus de la nuque, elle s'allonge progressivement, de côté, sans recouvrir la rondeur des épaules, pour former, par devant, deux retombées obliques, qui finissent en pointe au prolongement de la ligne du cou. Les yeux, bien fendus et assez allongés, ont une paupière inférieure à peine incurvée ; l'emplacement des sourcils est indiqué par le modelé de la base du front. Le nez est droit et fin, avec des sillons latéraux peu marqués. La bouche, qui donne l'impression d'esquisser un sourire, est entraînée en avant par une mâchoire volontaire, si bien que la région naso-labiale, partagée par une gouttière médiane, est fortement incurvée vue de profil. Les oreilles sont d'un dessin un peu sommaire, surtout la droite.

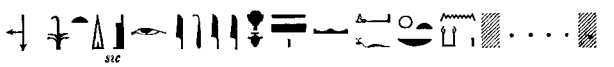
Les proportions du corps sont moins harmonieuses que dans la statuette B : le thorax, où les pectoraux se dessinent un peu fortement, semble étroit, comparé à l'ampleur des épaules et surtout à la largeur des mains. Celles-ci, où le sculpteur a pris le soin de graver les ongles, sont d'un travail hâtif et sommaire.

[1] Même attitude que la statuette B. — Achat de M. N. Koutoulakis.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La jupe, sans bordure festonnée, est fixée, de la manière expliquée pour la statuette précédente. La partie introduite est plus rapprochée du coin du bord droit. Des arêtes verticales, à angle beaucoup plus accusé, sont apparentes à partir des mains (voir la coupe fig. 2 [C]) comme si celles-ci imprimaient un plissement au tissu [1]. Enfin, le coin inférieur droit de l'étoffe dépassait le bord du vêtement [2]. Une cassure superficielle rend peu évident, de prime abord, ce détail.

L'homme, debout sur une base, dont la disparition a entraîné celle des pieds, s'appuie à un pilier dorsal, large de 3 cm., dont la face dorsale est légèrement oblique. Au côté gauche est gravée, en hiéroglyphes bien évidés, une colonne de texte (fig. 5), dont la partie inférieure est perdue :



(*Offrande*) [3] *que donne le roi à Osiris-*ʾIty (*Le Souverain*) *résidant dans la Contrée-du-Lac* (Tʾ-š, *Le Fayoum*) (i), *pour qu'il donne toutes choses au* ka (*de*)

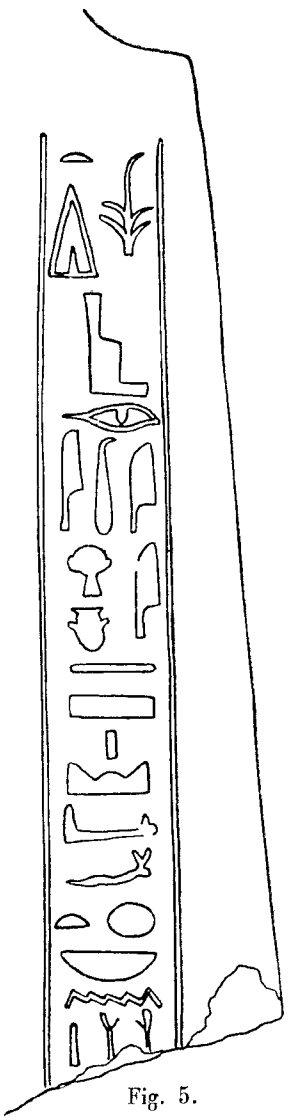


Fig. 5.

Notes de commentaire.

(i) *Wsir-ʾIty ḥry-ib Tʾ-š* [4]. La statuette fournit peut-être, dans l'état actuel de la documentation, l'exemple le plus ancien de cette dénomination osirienne.

[1] Il n'est pas exclu que ces arêtes soient des marques d'apprêt, qui feraient dériver ce vêtement de la jupe à devanteau triangulaire. Cf. Philadelphie 9216 et Caire *CG* 427, respectivement pl. LXXVIII, 5 et LXXXVIII, 4 du *Manuel,* exemples dans lesquels les jupes hautes sont certainement apprêtées. Il faut ajouter Caire $\frac{10}{22}\left|\frac{4}{5}\right.$ = Evers, *Staat*... I, pl. 97 A.

[2] Entre autres exemples Louvre E. 11053 ; Caire *CG* 42034, 42207.

[3] L'omission du signe  est à mettre au compte de la distraction du graveur.

[4] Je remercie J. Yoyotte de m'avoir fourni une liste de références, qui a servi de point de départ à mes recherches concernant cette appellation. Sur Osiris-*ʾIty,* cf. en dernier lieu De Meulenaere, *BIFAO* LX [1960], p. 124.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

'Ity «Souverain» est une fréquente appellation d'Osiris. Elle peut le désigner, entre autres comme :

1) «Souverain des dieux» [1] en tête d'autres épithètes qui le disent régnant au ciel, sur les vivants et sur les trépassés, en maître universel.
2) «Souverain du Pays-Sacré (*T3-ḏsr,* le séjour des morts)» [2], après énumération de son gouvernement des provinces de Haute et Basse Egypte, au ciel et sur la terre.
3) «Souverain des habitants-de-*T3-mri* (l'Egypte)» [3].
4) «Souverain» d'un lieu qui lui est consacré : Bousiris [4], l«'Abaton» (sur l'île de Bigga, à l'ouest de Philae) [5], etc.

Parfois, il est dit «grand souverain» (*'Ity ʿ3*) [6].

A vrai dire, les mots *nb* «seigneur», *ḥḳ3* «régent», *nśw* et *bity* «roi de Haute Egypte» et «roi de Basse Egypte», *ḫnty* «qui préside à» sont les expressions les plus fréquentes pour marquer la primauté du dieu.

Accolé au nom d'Osiris, *'Ity* désigne une forme particulière du dieu, parmi beaucoup d'autres [7]. Sur un monument qui est peut-être contemporain de la statuette Favre, il est l'un des aspects d'Osiris dont Sésostris III est dit l'«aimé» [8]. Osiris-*'Ity* figure trois fois dans l'énumération des très nombreux noms du dieu enregistrés au Chap. 142 du *Livre des Morts* [9] : la première, en une graphie rare (deux crocodiles), sans indication de lieu, les deux autres comme résidant respectivement à Abydos et dans le sanctuaire-*shétet,* nom qui peut s'écrire *shet(a)*. Cette dernière localisation a prêté parfois à confusion avec *Ta-shé* (La Contrée-du-Lac), par simple renversement des signes [10].

Osiris-*'Ity* est adoré au temple de Neith à Saïs, sous Psamétik I^er^ [11] (voir *infra*). On l'invoque, à la Basse Epoque, en tant que dieu-hôte, à *Tp-iḥw* (Aphroditopolis) [12]. Mais

[1] Louvre, stèle C 30 (XIII^e^ dyn.) : Pierret, *Rec. Inscr. ... Louvre* II, p. 60, l. 7.

[2] Chassinat, *Edfou* II, p. 48, 12. Egalement «Souverain de la Douat (le monde inférieur)» : Mariette, *Mastabas,* p. 448.

[3] Chassinat, *Dendara* V, p. 94, 5.

[4] Weigall, *RT* 29 [1907], p. 218 [VI] (N. Emp.).

[5] Junker, *Das Götterdekret über das Abaton,* p. 33.

[6] Exemples mentionnant le Pays-Sacré et l'*Abaton*.

[7] Par exemple dans une liste de Dendéra : Dümichen, *Geogr. Inschr.* II, pl. XXXVII, l. 8.

[8] Stèle d'*'Iy-ḫr-nfrt* (Berlin 1204) : *Aeg. Inschr.... Berlin* I, p. 170 = Schäfer, *Die Mysterien des Osiris in Abydos,* p. 8.

[9] Lepsius, *Todtenbuch,* chap. 142, reg. 2, case 17 et reg. 4, cases 15 et 16.

[10] Koefoed-Petersen, *Cat. des stat. et statuettes ég.* (*Publ. Glypt. Ny Carlsberg* n° 3), p. 32-33 et pl. 65. La mention de *Šbk Šdty* prouve bien que la statue provient du Fayoum (N. Emp.).

[11] De Meulenaere, *BIFAO* 60 [1960], p. 119-124.

[12] Caire *CG* 722.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

c'est surtout au Fayoum qu'il est attesté, également en qualité de dieu-hôte [1]. Un sanctuaire autonome d'Osiris, *Pr-Wsir*, surnommé Abydos du Nord (aujourd'hui Abousir el Malaq) [2], se situe à peu de distance d'El Lahoun dans la vallée et en direction de *Tp-iḥw*. Est-ce de là que le culte du dieu essaima dans la nouvelle province?

L'appellation « Osiris-Le Souverain qui réside dans la Contrée-du-Lac» est connue par une vingtaine d'exemples au moins, datant principalement du Moyen Empire et de la Basse Epoque. Il n'est rien d'étonnant à cela, puisque ce sont les deux périodes d'intense exploitation du Fayoum.

En voici la liste, qui ne saurait être exhaustive :

A. Moyen Empire.

1) Statuette Favre.
2) Statuette New York Metrop. Mus. 66.99.6 : Young, *BMMA* [March 1967], p. 278, fig. 6. Proscynème à *Śbk Šdty* et *Wsir 'Ity ḥry-ib T3-š* (Kîmân Fârès (?), fin XII[e] dyn.).
3) Sarcophage de la XII[e] dynastie, usurpé par Takelot II : Montet, *La nécropole royale de Tanis,* I, pl. XLVII, p. 81-83.
4) Statuette Caire J.E. 43095. Proscynème à *Śbk Ḥr ḥry-ib Šdt, Wsir 'Ity ḥry-b T3-š.* (Kîmân Fârès).
5) Statue Caire J.E. 43093 : Evers, *Staat aus dem Stein,* I, pl. 142 = Ranke, *Misc. Greg.,* p. 171 et pl. 3, a-b (Kîmân Farès, XIII[e] Dyn.).

B. Basse Époque.

6) Au temple de Kharga (Darius, XXVII[e] dyn.), l'énumération des dieux du Fayoum comporte deux Osiris, qualifiés *'Ity* respectivement de *Šdt* (Crocodilopolis) et de *T3-š* (le Fayoum) : Davies, *The Temple of Hibis in El Khargeh Oasis,* III, pl. III (VII).
7) Statue Caire *CG* 882. Liste de titres sacerdotaux du Fayoum : Borchardt, *Statuen u. Statuetten,* III, *CGC,* p. 133-134 = Mariette, *Mon. div.,* pl. 39 b.
8) Fragment de statue de personnage agenouillé, vu chez l'antiquaire Sameda, au Caire, en 1957 (appartient sans doute, suivant J. Yoyotte, au dossier du fonctionnaire Onnophris fils de Djed-oubast-iouf-ânkh connu par les statues inédites Turin 3028 et Alexandrie 20959).
9) Sarcophage de Haouâra (XXX[e] dyn.): Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoe,* pl. II, p. 22.
10) Canopes de même provenance (XXX[e] dyn.) : *op. cit.,* pl. IV (V), p. 8 et 23.
11) Cinq cercueils de même provenance (ép. ptol.) : *op. cit.,* pl. V, p. 23.

[1] Sur une stèle de la fin du Nouvel Empire, provenant de Naga el Dêr, l'absence de *'Ity* est peut-être une omission : Lutz, *Eg. Tomb Steles,* pl. 29 [56].

[2] Montet, *Géographie* II, p. 190-191.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

12) Deux cercueils apparemment de même provenance (ép. ptol.) : Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara,* pl. XXV (4 et 28). (Dans le second, Osiris reçoit aussi l'épithète *ḥḳ3 W3ḏ-wr* «régent de la Grande-Verte», autre appellation tardive équivalente de *Pa-yôm* «La-Mer» = Fayoum).
13) Stèle acquise récemment par le Musée du Louvre (ép. gr.-rom.) : Vandier, *La Revue du Louvre,* 18e année (1968), p. 108, fig. 14. (Osiris *'Ity* résidant dans *T3-š* est accompagné de Ptah-Sokaris et Nephthys, alors qu'au traditionnel Soukhos qui préside à Shédet se substitue un Osiris nanti de cette épithète, accompagné d'Isis).
14) Papyrus démotique («Rituel du Fayoum») d'époque romaine : Spiegelberg, *Demotische Papyrus... Berlin,* p. 25 (réf. à p. 5).

Il eût été surprenant qu'Osiris, adoré dans tout le pays, n'eût pas trouvé au Fayoum une terre d'élection. Dans ce document de base, pour la connaissance de la géographie religieuse de la région, que constitue, à la Basse Epoque, le «*Livre du Fayoum*»[1], Montet[2] n'a pas relevé moins de huit lieux-dits à propos desquels Osiris est mentionné[3]. Parmi eux, il en est un, *Śḫt w'bt* «La Prairie pure» (n° XLVI), dans lequel il estime possible, sous réserve, de situer le «Souverain qui réside dans *T3-š*»[4]. Si le même toponyme désigne éventuellement d'autres régions fertiles[5], un argument en faveur de cette localisation est peut-être fourni par un hymne à Osiris d'époque ramesside[6] qui dit :

«Tu t'éveilles bellement, ô élevé ...[7], fils [aîné] de Geb;
Auguste pilier-*djed* qui gouvernes à Abydos; ô taureau ...
Tu es haut, tandis que (?) ton corps gît (*nm'*)[8] dans la *Contrée-du-Lac* (T3-š), *ô Souverain* (*'Ity*), V.F.S. qui t'appelles *T3* ...

[1] Appellation pratique proposée par J. Yoyotte (*BIFAO* LXI [1962], p. 89, note 1) pour désigner le recueil connu principalement par les fragments d'une version hiéroglyphique d'époque ptolémaïque (Lanzone, *Les Pap. du Lac Moeris*) et une version hiératique du temps d'Hadrien (Botti, *La glorificazione di Sobk e del Fayyum..., AAe* VIII).

[2] Montet, *op. cit.*, p. 214-220.

[3] Lanzone, *op. cit.*, n°s V, VIII, XVI, XXVIII, XXXV, XLVI, LVI et LXIV.

[4] Montet, *op. cit.*, p. 218. Cf. Lanzone, *op. cit.*, n° XLVI = Botti, *op. cit.*, pl. II, 13.

[5] Un monument d'Amen-em-hat III, provenant de Haouara (Petrie, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazguneh,* pl. XXVIII) mentionne les «Prairies pures», gouvernées par «*R3-ḥs* dont les pattes reposent», une appellation de Soukhos. Cf. Yoyotte, *BIFAO* LXI [1962], p. 134-135; à Edfou, le territoire agricole du XXIIe nome (dont Tep-ihou est la métropole, voir note (g) *supra*) put s'appeler aussi *Śḫt w'bt*. Cf. Montet, *op. cit.*, p. 204.

[6] Erman, *ZÄS* XXXVIII [1900], p. 33-35.

[7] N'y a-t-il pas dans *ḳ3*, employé deux fois dans ce début de l'hymne, une allusion au phallus érigé du dieu gisant, tel qu'il apparaît en particulier dans les représentations de l'Osiris végétant ? Cf. par exemple, Vandier, *Le Pap. Jumilhac,* pl. III.

[8] Corriger *śdr* en *nm'* dans Schwartz/Wild, *Qasr Qārūn/Dionysias* 1950, p. 87, note 7.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sortent (?) de toi les végétaux de l'inondation et les jeunes plantes de la *Prairie*-du-dieu (*Śḫt ntr*), etc.».

C'est donc à son rôle de dieu de la végétation qu'Osiris-*'Ity* doit apparemment de s'être implanté dans une région promue à un si bel avenir comme terre de rapport dès la XII[e] dynastie et de s'y être maintenu jusqu'aux derniers temps de l'ère pharaonique. D'ailleurs le divin saurien amphibie, Soukhos, maître incontesté du panthéon régional, est, lui aussi, agent de fertilité par l'action conjuguée qu'il personnifie de l'eau et du soleil sur la terre [1]. Une autre divinité fort appréciée au Fayoum fut la déesse Rénen·outet, protectrice des moissons. Il n'est pas jusqu'au principal promoteur de la valorisation de la Contrée-du-Lac, Amménémès III, qui n'y fût divinisé.

L'origine d'Osiris-*'Ity* n'est pas connue. L'épithète «Le Souverain» est peut-être une simple allusion à la royauté qu'exerça le dieu sur le Double Pays en tant qu'héritier de Geb [2]. Elle peut aussi remonter aux temps reculés où Osiris fut associé à Ânedjti, dont il emprunta les insignes du pouvoir, à la tête du chef-lieu du nome Ânedjti (IX[e] de Basse-Egypte), à savoir Djédou, la plus célèbre des Bousiris [3]. Ce pourrait être une raison pourquoi *'Ity* est parfois écrit aux époques tardives — ce n'est pas une règle, il y a lieu d'y insister — au moyen de l'hiéroglyphe figurant le dieu Ânedjti, le chef surmonté de plumes divergentes, les mains tenant un bâton recourbé et le chasse-mouche, debout sur un support ou non, avec la valeur de signe-mot ou de déterminatif [4]. Mais, il n'est pas exclu que la confusion repose, en fait, sur une certaine homonymie des deux mots, les consonnes intermédiaires *nḏ* ayant pu avoir tendance à s'amuïr dans la prononciation et l'*ʿyin* à se «iotiser», l'oubli dans lequel Ânedjti était tombé pouvant être d'ailleurs aussi un facteur déterminant. A vrai dire, cette assimilation graphique ne paraît pas être un argument suffisant pour conclure définitivement à l'origine bousirite de l'Osiris-*'Ity*, pas plus que ne peut l'être quelque exemple isolé, dont il est fait état pour l'affirmer [5]. On a vu, en effet, que l'épithète «Le Souverain» peut s'appliquer, dans le cas du dieu, à des objets et lieux fort variés.

[1] Bonnet, *RÄRG*, p. 757.

[2] *Op. cit.*, p. 568. «Roi du Double-Pays», «commandant des Deux-Rives (ou des Pays riverains)», «gouverneur des nomes de Haute et de Basse Egypte» sont des expressions témoignant de ce rôle exercé par Osiris; cf. Wild, *ZÄS* 90 [1963], p. 139 (7).

[3] Bonnet, *RÄRG*, p. 38 et 572.

[4] *Wsir-'Ity ḥry-ib T3-š* : Petrie, *Hawara, Biahmw and Arsinoe*, pl. IV [V et VI], pl. V [1, 3, 4, 5]; *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. XXV [4]; *Wsir-'Ity ḥry-ib Tp·iḥw* : Caire *CG* 722; *Wsir-'Ity* à Saïs : De Meulenaere, *BIFAO* LX [1960], p. 119 et seq.

[5] Il s'agit surtout de celui fourni par une statuette du Nouvel Empire : Weigall, *RT* 29 [1907], p. 218, VI. Quant aux épithètes osiriennes *Ḏdw m Ḏdt, 'nḏty* (= *ity*) *m 'nḏty* «Divin pilier *djed* à Bousiris, Ânedjti (= Souverain) dans (le nome) Ânedjti» (Chassinat, *Edfou* V, p. 239, 1-2), elles prouvent bien qu'on pouvait, en l'occurrence, jouer sur les mots. (Ces deux exemples sont cités par De Meulenaere, *loc. cit.*, p. 124, n. 5).

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cependant, il ne peut être passé sous silence que Saïs [1], fief de Neith, tout en possédant un culte local consacré à un Osiris surnommé *Hm'g* « L'Emmailloté (?) » [2], compte également, parmi ses dieux-hôtes, un « Osiris-*'Ity* qui réside au Château de Neith » [3]. Une autre source précise que « le Château-de-l'Abeille (*Ḥwt-bit*), c'est la résidence du Souverain (*'Ity*), seigneur du ciel » [4]. Comme ce sanctuaire est avant tout celui de la déesse, *'Ity* ne peut, semble-t-il, qu'y occuper le rang d'un hôte parmi d'autres (Amon-Rê, Horus, Isis, etc.). Faut-il assimiler Ity à Hémag, ou vice versa, ou bien sont-ils étrangers l'un à l'autre? Dans l'état de nos connaissances, il n'est guère possible d'en décider. Il est certain, en tout cas, qu'Osiris-*'Ity* occupa à Saïs une place privilégiée à l'époque saïte, car un chef des chanteurs liturgiques le nomme en tête des divinités au service desquelles il était attaché [5].

Or, Neith étant considérée, déjà dans les *Textes des Pyramides,* comme la mère de Soukhos [6], ce dont témoigne aussi le culte rendu à ces deux divinités à Djeqâpir, métropole de la Province de Neith-Sud [7], — étant donné, d'autre part, que Neith est également tenue en très haute vénération au Fayoum [8], il est permis de supposer que ce n'est pas

[1] Bonnet, *RÄRG,* p. 646-647.

[2] Cf. Posener, *La première domination perse, IFAO, Bibl. d'ét.* XI, p. 4, note a. Cette forme du dieu est également attestée dans plusieurs localités de Basse Egypte et au Fayoum, cf. Leclant/De Meulenaere, *Kêmi* XIV [1957], p. 39 (φ). Le même vocable Hémag désigne un lieu-dit d'Osiris : Lepsius, *Todtenbuch,* chap. 142, reg. 4, case 8.

[3] Chassinat, *RT* 25 [1903], p. 60 (stèle du Sérapéum, du temps de Darius).

[4] Posener, *op. cit.,* p. 6-7 (statue Vatican n° 158, du temps de Cambyse) ; cf. Montet, *Géographie* I, p. 84.

[5] De Meulenaere, *BIFAO* LX [1960], p. 119 et seq. On observera la curieuse graphie du nom (deux crocodiles), attestée déjà dans la littérature du Moyen Empire (*Maximes de Ptah-hotep,* contes du *Naufragé* et de *Sinouhé :* cf. Gardiner, *Grammar,* Sign-List I 3 ; Faulkner, *Concise Dict.,* sub *ity*) et au *Livre des Morts* (Lepsius, *Todtenbuch,* chap. 142, reg. 2, case 17).

[6] Bonnet, *RÄRG,* p. 513-514 ; Schott, *RdE* 19 [1967], p. 107. Dans la liste de nomes de la « Chapelle Blanche » (Lacau/Chevrier, *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak,* p. 233 et pl. 42), Neith et Sobek sont réunis en tant que dieux des « provinces sud et nord de Neith », la déesse étant en tête en sa qualité de mère du second. A la Basse Epoque, Neith est souvent représentée allaitant deux petits crocodiles. (L'avenir réserve-t-il un rapprochement possible de ces deux crocodiles avec ceux qui sont mentionnés dans la note précédente? Il faudrait, pour satisfaire à une telle hypothèse de travail, que les données chronologiques concordent).

[7] Montet, *Géographie* I, p. 77.

[8] La liste de la « Chapelle Blanche » (Lacau/Chevrier, *op. cit.,* p. 230 et pl. 3 et 25) mentionne également Neith et Sobek pour la province de Méténou (XXIIe nome de Haute-Egypte) associée, comme l'a montré Montet (*op. cit.,* II, p. 205) au Fayoum. L'importance accordée à la Contrée-du-Lac est clairement mise en évidence, puisque, dans la liste, Soukhos et sa mère occupent la place de divinités propres au futur nome aphroditopolite.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le fait d'un pur hasard qu'un « Osiris-Le Souverain » soit attesté dans ces deux centres consacrés à leur dévotion. Le site de Saïs est trop mal connu pour qu'il soit loisible d'affirmer lequel de ces centres a pu influencer l'autre.

Une seule chose paraît acquise en définitive avec quelque certitude, c'est qu'Osiris-*'Ity* a dû sa renommée dans la fertile dépression du Fayoum au fait qu'il symbolisait la nature dans sa puissance véritablement souveraine du renouvellement saisonnier.

Style, date et provenance.

Dans l'ensemble, les critères de datation sont les mêmes que pour la statuette B. Ils se trouvent étayés par certains points de ressemblance, quant au visage, avec le célèbre Amen-em-hat III provenant de Haouâra ; dans la description donnée de la statuette, certains termes sont littéralement empruntés, *nolens volens,* à celle que donne Vandier de cette statue [1]. Notre statuette, bien sûr, est une œuvre mineure, comparée à ce chef d'œuvre. Ses traits n'en sont pas moins empreints, de face, d'un charme indéniable, où se perçoit l'amorce d'un sourire, et, de profil, à cause des maxillaires légèrement proéminents, d'une volonté contenue [2].

La facture, autrement, est quelque peu hâtive, ce dont témoignent les stries assez espacées de la perruque, le peu de soin accordé aux mains, les proportions un peu étriquées du corps. L'œuvre est bien caractéristique, néanmoins, de l' « école du Fayoum », ce que confirme d'ailleurs l'inscription. Elle date, sinon du règne même d'Amménémès III, du moins de la fin de la XII[e] dynastie (vers 1800 av. J.-C.) et provient soit de Shédet (Kîmân Fârès), soit de Haouâra.

État actuel.

Pieds et socle manquants. Trace d'un choc au bas de la robe, devant ; surface légèrement écaillée derrière la tête, plus fortement sur la face gauche du pilier dorsal. Au côté droit, sur le bras, la robe et le pilier, le calcaire présente quelques fissures, dues sans doute

[1] *Manuel,* p. 195-196. Cf. Evers, *Staat*... I, pl. 102-104.

[2] Une certaine parenté de style existe avec la statuette d'un homme accroupi, New York, Metrop. Mus. 66.99.6, citée dans la liste de la note (i) ci-dessus : même forme de la perruque, légèrement ondulée il est vrai, encadrant un visage plus banal, même étroitesse du thorax. On décélerait dans celle-ci également des points communs avec la statuette D ci-après, ce qui permet de la dater à coup sûr de la fin de la XII[e] dynastie, par son intercalation entre les statuettes C et D de la collection Favre.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à une cause naturelle ; en outre, de petites pustules sont apparues dans les mêmes régions, ainsi qu'une teinte sale brunâtre.

D. HOMME ACCROUPI, VÊTU D'UNE AMPLE «JUPE» [1].

(Pl. XXI, XXII et fig. 6).

Granit noir, moucheté de gris. Hauteur : 15,8 cm. Longueur (médiane) de la base : 12 cm. ; largeur : 8,3 cm.

Le personnage, un certain Ren-séneb, au titre fort rare, dont la stèle a été rapportée par un jeune polytechnicien qui accompagna Bonaparte en Egypte, Jean-Marie Du Bois-Aymé, est accroupi à même le sol, les mains posées sur le plat des cuisses, la paume cachée et les doigts allongés. Sans être particulièrement gras pour le reste, il est affligé d'un ventre énorme, dont les dimensions sont peut-être accentuées par l'ampleur et la lourdeur du vêtement.

Celui-ci est une sorte de jupe, qui monte jusqu'aux seins et enveloppe le corps et les jambes, y compris les pieds, laissant seuls découverts le haut du buste et les bras. Fixé de la façon qui a été expliquée pour la statuette B ci-dessus, il ne montre ni coin rabattu, ni bordure festonnée. L'écartement des genoux dans la position accroupie entraîne l'évasement vers le bas de la pièce de tissu — peut-être de la laine, vu son épaisseur —, ce que montre bien le bord droit, qui va du sein gauche au genou droit [2].

La base, qui fait corps avec la figurine, est arrondie par derrière, suivant la rondeur du séant, et moins verticale que devant et sur les côtés.

Le visage est encadré d'une perruque unie, qui est un compromis entre celles des statuettes A et C ci-dessus, en ce sens que, de la première elle a l'incurvation de l'extrémité des cheveux vers l'intérieur, de la seconde une tendance à s'avancer

[1] Attitude P.M.E. XIV B d de Vandier, *Manuel*. — Achat de M. J. Achéroff.

[2] La notation du bord oblique de la jupe est de règle dans la pose accroupie : Br. Mus. 2307, Louvre A.F. 1681, Caire *CG* 483 (respt. *Manuel*, pl. LXXIX, 3, LXXXIV, 7 et XC, 5) ; Caire J.E. 65842 (Engelbach, *ASAE* XXXVII [1937], p. 1-2 (avec planche) ; *CG* 408, 431, 482, etc. Dans le type, nouveau au Moyen Empire, de la statue-bloc, où le personnage est entièrement enveloppé, sauf les mains, ce bord oblique du vêtement est parfois noté : Louvre E. 10985 (Bothmer, *Brooklyn Mus. Bull.* XX [1959], n° 4, fig. 12 et p. 23). L'analogie méritait d'être relevée.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

en pointe sur les clavicules. Les oreilles, petites, sont d'un joli dessin. Les traits de la face sont tous bien notés, sans qu'aucun d'eux ne trahisse un caractère tout à fait personnel ; le profil est aimable, peut-être un peu gras de menton. Le cou est long, orné à sa naissance d'un collier en boudin [1], qui va d'une pointe de la perruque à l'autre.

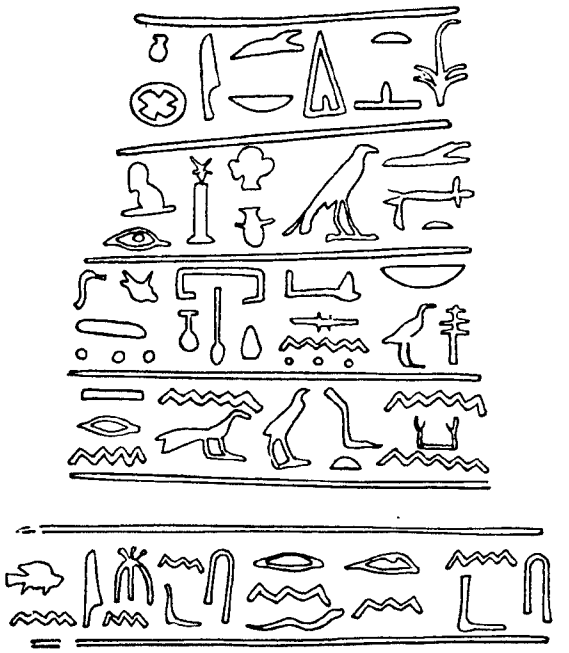


Fig. 6.

Une inscription, en cinq lignes horizontales (fig. 6), est gravée devant, sur le bas de la jupe et le dessus de la base et se termine sur la face antérieure de celle-ci.



$\frac{1}{|}$ *Offrande que donne le roi à Sobek, seigneur d'Héliopolis* (j), $\frac{2}{|}$ *Sobek-le-Crocodilopolite* (Śbk Šdty), *Horus résidant à Shédet* (*Crocodilopolis*) (k) *et Osiris,* $\frac{3}{|}$ *seigneur de Djédou* (*Bousiris*) (l), *pour qu'ils accordent l'offrande funéraire* (litt. *le sortir-à-la-voix*) *de pains,*

[1] Je ne connais aucun autre exemple de parure analogue dans la petite statuaire du Moyen Empire ; elle était faite sans doute de disques plats percés au centre et enfilés.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

bière, viandes, volailles et galettes $\frac{4}{1}$ *au* ka *de l'intendant de la surveillance-du-jour* (m) Rn·$\frac{5}{1}$śnb [1], *engendré par* Rnf·śnb [2] *et mis au monde par* 'In(i) [3].

Notes de commentaire.

(j) Pour la graphie *'Inw* = *'Iwnw*, cf. Yoyotte, *Le Soukhos de la Maréotide...*, in *BIFAO* LVI [1957], p. 89-90. Le [doc.] 11, «cylindre d'un Amménémès» (Caire J.E. 72659) [4] comporte la mention *Śbk nb 'I(w)nw* écrite exactement comme sur notre statuette. L'équivalence des graphies est confirmée par des variantes des *Textes des Sarcophages* [5]. La même graphie *'Inw* apparaît d'ailleurs, comme Yoyotte l'a relevé (*loc. cit.*) dans un hymne à Sobek de la XIII[e] dynastie, en un passage où Sobek-le-Crocodilopolite (*Śbk Šdty*) est apaisé par les foules (mythologiques) de Kher-âha [6] et d'Héliopolis [7]. L'intrusion du dieu-crocodile dans le domaine du Soleil n'est pas pour étonner, puisque l'entité Sobek-Rê est officielle dès le Moyen-Empire [8], à partir de quand le culte du dieu crocodile accuse une forte expansion. Dans un texte de Basse Epoque, parmi les nombreuses identifications de Soukhos à d'autres divinités, figure aussi celle qui l'assimile à Atoum, en tant que seigneur du nome héliopolite (*Śbk nb Ḥḳ'-ḏ*) [9].

(k) C'est particulièrement sous le règne d'Amen·em·hat III que le dieu protecteur de la royauté, Horus, est associé à Sobek, maître de Shédet et du Fayoum [10]. Désigné comme un dieu-hôte (*ḥry-ib*) dans le chef-lieu de la nouvelle province, il arrive exceptionnellement que lui soit attribuée l'épithète *Šdty* «Le Crocodilopolite» [11], réservée dans la règle à Sobek.

Deux inscriptions sont particulièrement révélatrices de la façon dont les noms du roi sont placés sous la protection respectivement de *Śbk Šdty* pour Ni·maât·rê et de *Ḥr ḥry-ib*

[1] Ranke, *PN* I, p. 222, 26.

[2] *Op. cit.*, p. 223, 17.

[3] *Op. cit.*, p. 32, 21.

[4] L'Amen·em·hat mentionné sur ce cylindre est-il celui qu'un bloc, trouvé à Matarîya, au nord-ouest d'Héliopolis, mentionne dans le nom de la pyramide *B'-'Imn·m·ḥ't*, qui pourrait être celle d'Amen·em·hat III? Cf. Maurice Raphaël, *ASAE* XXXVII [1937], p. 79-80 (avec planche).

[5] De Buck, *Coffin Texts* III, 5, 10 (Spell 165) et III, 15 (Spell 166).

[6] Ville non encore localisée, que l'on situe dans une région qui va du Vieux-Caire à Toura. Cf. Gardiner, *Onom.* II, n° 379 a; Montet, *Géogr.* I, p. 165.

[7] Gardiner, *RdE* 11 [1957], p. 52-53 [114-115] = *The Ramesseum Pap.*, pl. XX.

[8] Bonnet, *RÄRG*, p. 757.

[9] Botti, *La glorificazione di Sobk...*, *AAe* VIII [1959], pl. V, l. 11 et note 36 (respt. p. 50 et 54).

[10] Sur l'association de Soukhos et Horus, cf. Bonnet, *RÄRG*, p. 756, où sont données plusieurs références, entre autres pour le M. Emp. : Lepsius, *Denkm.* II, pl. 140 a, d, et pour la II[e] Pér. Interm. : Erman, *Hymnen an das Diadem, passim.* Voir spécialement la statue acéphale Caire *CG* 431, très analogue à la statuette Favre.

[11] De Buck, *op. cit.*, I, p. 260 (Spell 61).

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Šdt pour Amen-em-hat [III] [1]. Dans l'inscription du British Museum, la locution désignant le second dieu est composée héraldiquement, le faucon divin se tenant sur un rectangle qui comporte ou contient les autres éléments de l'expression. Une disposition analogue, sur un fragment de colonne, avait fait émettre l'hypothèse qu'il s'agissait du « nom d'Horus » d'un roi de la XII[e] dynastie ou même d'un prince obscur de la Deuxième Période Intermédiaire [2], mais Labib Habachi, par la restitution de l'ensemble de l'inscription d'après d'autres colonnes du même monument [3], et par l'argumentation qu'il en tire, administre la preuve qu'il s'agit bien du nom du dieu protecteur de la royauté, Horus, suivi de l'épithète « qui réside dans Shédet ».

Lorsque l'expression figure dans un proscynème, il peut arriver que des considérations d'ordre stylistique touchant le monument militent en faveur d'une datation de celui-ci du règne d'Amménémès III [4]. Dans notre cas, de tels indices ne sont guère apparents.

(l) *Ddw* (Bousiris), chef-lieu de la province Ânedjti, est généralement localisé au milieu du Delta, un peu au sud-ouest de Samannoûd, sur la rive gauche de la branche sébennytique du Nil menant à Damiette. Primitivement consacré à Ânedjti, il devint très tôt, à la suite de l'assimilation de ce dieu à Osiris, un des hauts-lieux du culte osirien. L'épithète « Seigneur de Djédou » devint l'une des plus courantes du nouveau maître. Il n'est donc pas étonnant qu'elle puisse qualifier parfois Osiris sur des monuments où sont mentionnés des dieux du Fayoum [5], bien que celle de « Souverain » soit plus solidement ancrée dans la région (note i *supra*).

(m) *ʾtw n wrš(w)*. — Sur ce titre, voir l'*excursus* qui suit.

Jusqu'à récemment, le premier terme était toujours transcrit *wʿrtw*, substantif qu'on disait dérivé du mot *wʿrt*, désignant entre autre une division administrative : « quartier, district, département » [6]. Posener [7], en soulignant que  n'est « jamais écrit, selon *Wb.* I, 288, 9-14, de façon à indiquer sa transcription », propose une nouvelle lecture du titre, basée sur une équivalence graphique avec , titre attesté de la VI[e] à la XI[e]

[1] Berlin 19653 (Schäfer/Andrae, *Die Kunst d. alten Orients*, p. 299 ; Schäfer, *Von äg. Kunst*, pl. 21 ; *Aeg. Inschr. ... Berlin* I, p. 212) et Br. Mus. 171 [1072] (*Hierogl. Texts from Eg. Stelae*, IV, pl. XV).

[2] Drioton/Vandier, *L'Egypte*[3], p. 324, 2, où l'hypothèse est avancée qu'il s'agit d'Amen-em-hat I[er].

[3] Labib Habachi, *ASAE* XXXIII [1937], p. 85-95.

[4] Bothmer, *Brooklyn Mus. Bull.* XX [1959], n° 4, p. 11-26.

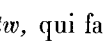
[5] Ex. : Ahmed Kamal, *Tables d'offrandes, CGC*, n° 23104, pl. XXII (bas) et p. 88.

[6] Cf. plus spécialement M. Müller, *RT* IX [1887], p. 173, n. 1 ; Baillet, *RT* XI [1889], p. 31-36 ; Spiegelberg, *Rechnungen...* (*Text*), p. 55-56 ; Kees, *ZÄS* 70 [1934], p. 86-91 ; Drioton/Vandier, *op. cit.*, p. 301-308 ; Hayes, *JNES* XII [1953], p. 31-39 ; Hayes, *A Pap.... Brooklyn Mus.*, p. 138 ; Helck, *Zur Verwaltung...*, p. 12 et 241-244.

[7] *RdE* 15 [1963], p. 127-128.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dynastie et signifiant selon Junker [1] « éducateur (?) (Erzieher?) », selon d'autres « gardien » ou « administrateur » [2]. La solution hardie, comme la qualifie son auteur, proposée par le savant parisien ne saurait être résumée ici ; étayée pour emporter l'adhésion, elle trouve un argument supplémentaire en sa faveur dans la présence du signe  dans le verbe *ỉ*, attesté deux fois dans le *Papyrus Westcar* (9,16 et 12,25) [3].

Le titre  *ỉtw*, qui fait son apparition sous la XII[e] dynastie et offre des points de contact avec son précurseur *ỉṯw* [4], s'applique à des objets fort divers et oblige à des traductions appropriées. Que ce soit « contrôleur », « surveillant », « administrateur » et plus généralement « intendant », ce sont autant de termes qui relèvent de l'organisation administrative aulique et civile sous le Moyen Empire, ou militaire à partir du Nouvel Empire. L'énumération qui suit doit permettre d'en cerner le sens et d'en mesurer, dans chacun des cas, la portée.

A. Services de la Résidence.

1) *ỉtw n ṯt ḫḳ3* « intendant de la table du souverain » [5], var. « contrôleur des commensaux (litt. gens de la table) du souverain » [6].
2) *ỉtw wb3w* « intendant des échansons » [7].
3) *ỉtw n šmśw* « intendant (de la maison) des suivants » [8] ou *ỉtw n šmśw pr Ś·n·wśrt* « intendant des suivants de la maison de Sésostris » [9].
4) *ỉtw n mnỉw ṯsmw* « intendant des gardiens de chiens » [10].

[1] *Gîza* V, p. 150 et 184.

[2] On lira les contributions à l'explication du titre apportées par Helck (*Untersuchungen zu den Beamtentiteln, Äg. Forsch.* 18 [1954], p. 109, n. 15), Kees (*ZÄS* 82 [1958], p. 60-62) et Fischer (*Inscriptions from the Coptite Nome, AnOr* 40 [1964], p. 109-110 et un *addendum* p. 142.

[3] *WB* I, p. 1, 8 et 10. Le sens du verbe semble être « passer (sur quelque chose), à côté de quelqu'un » ; la jambe pliée n'est pas un déterminatif très approprié en l'occurrence et l'on peut se demander si la valeur phonétique *ỉ* ne provient pas d'un mot encore inconnu se rapportant à ce membre. Gardiner (*JEA* 34 [1948], p. 13) n'a pas pris position sur ces *hapax legomena*.

[4] Posener, *RdE* 15 [1963], p. 128 et Fischer, *op. cit.*, p. 142.

[5] Lange/Schäfer, *Grab- u. Denksteine* III (*Index*), p. 55-56 (8 exempl.). Cf. Gardiner, *JEA* 24 [1938], p. 88, n. 5 : « the Officer connected with the royal table », équivalent de « officier de bouche du Palais ».

[6] Caire *CG* 20294 b ; Scharff, *ZÄS* 57 [1922] (= *Pap. Boulaq* 18), p. 65, — XIII[e] dyn. —.

[7] Caire *CG* 20617 (le signe *wb3* n'a pas été lu correctement par Lange/Schäfer). Sur le sens « échanson, sommelier », cf. Gardiner, *Onom.* I, p. 43*.

[8] Caire *CG* 20019. Il n'est pas certain qu'il faille faire suivre ce titre du nom royal *Ś·n·wśrt* (Sésostris), un nom privé pouvant aussi, lorsqu'il reproduit celui du roi, être inscrit dans un cartouche.

[9] Sans doute fonction purement administrative à cette époque ; cf. Faulkner, *JEA* XXXIX [1953], p. 41.

[10] Caire *CG* 20613. Florence inv. n° 2517 :

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(*Remarque*. On notera que les corps de métiers proprement dits ne figurent pas dans cette liste. Ils étaient, comme l'a précisé Helck[1], organisés, à partir du milieu de la XII^e^ dynastie et peut-être jusqu'à la fin de la XIII^e^, en groupements corporatifs qui avaient leurs secteurs respectifs dans des colonies ouvrières, telles que celle d'El Lahoun, à l'entrée du Fayoum, et celle qui devait exister à Thèbes. Ces secteurs artisanaux, désignés du terme , à lire *w^c^rt*, comme se nomment aussi les grandes divisions urbaines des villes importantes (secteur nord et secteur sud), ainsi que les grandes divisions administratives du pays (secteur nord, secteur sud et secteur de la tête du sud)[2], sont connus par la mention des chefs des «corporations» de bijoutiers, artisans du métal, dessinateurs-peintres, sculpteurs, tailleurs de pierre, etc. qui les constituaient).

B. Services de l'État.

Economie :

5) *ỉtw n tt nt pr-ḥḏ* «intendant du personnel du Trésor»[3].
6) *ỉtw n wršw* «intendant de la surveillance-du-jour» (c'est à dire «contrôleur de l'emploi du temps»)[4].

Administration urbaine :

7) *ỉtw ʿ n niwt* «grand administrateur de la ville»[5].
8) *ỉtw n niwt* «administrateur de la ville»[6].

Bosticco, *Museo archeol. di Firenze, Le stele egiziane* I, 54 ; stèle Vienne n° 64 : v. Bergmann, *RT* VII [1886], p. 188 ; *Pap. Boulaq* 18 : Scharff, *ZÄS* 57 [1922], p. 66.

[1] *Zur Verwaltung...*, p. 242.

[2] Sur le problème complexe de la portée du terme *w'rt*, voir les opinions émises par Kees, Vandier, Hayes et Helck (références au début de cette note).

[3] Caire *CG* 20143, cf. Gardiner, *JEA* 24 [1938], p. 179. Cet exemple montre la dérivation «table → commensaux → personnel», trois mots *tt* diversement déterminés.

[4] Voir n° 3 de l'*excursus* ci-après.

[5] Lange/Schäfer, *op. cit.* III (*Index*) (plusieurs exemples) ; Bosticco, *op. cit.*, I, 34 (inv. n° 2553) ; Newberry, *Scarabs* (*Univ. of Liverpool*), XI [19] et XIV [22] ; Garstang, *Al Arâbah*, pl. IV et V = Maspero, *RCHL*, Nouv. Sér. LIV [1902], p. 284. (D'après ce dernier exemple, *Šbk-ḫww*, dont la stèle, provenant d'Abydos, relate la carrière militaire et les campagnes auxquelles il prit part en Nubie et contre les Asiatiques, il semble bien que cette fonction lui ait été confiée en récompense de ses états de service. Garstang pense, toutefois, qu'il s'agit d'un titre militaire, Maspero d'un terme de police frontalière. Cette dernière opinion est motivée par une inscription rupestre de Semna (Nubie), où *Šbk-ḫww* est mentionné comme «intendant de la table du Souverain» du corps de patrouille (*m pḥrt*), ce qui le désigne en réalité déjà comme un privilégié durant cette campagne nubienne de l'an IX de Sésostris III).

[6] Beaucoup plus rare sans l'épithète «grand» : Caire *CG* 20136 o.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

9) *ỉtw ʿỉ n niwtyw* «grand administrateur des citoyens»[1].
10) *ỉtw n niwt rsyt wʿrt mḥtt* «administrateur du secteur (*wʿrt*) septentrional de la Ville-du-Sud (c. à d. Thèbes)»[2].
11) *idnw ỉtww n Mn-nfr* «substitut des administrateurs de Memphis»[3].
12) *idnw n ỉtw n tỉ ỉwyt mḥtt* «substitut de l'administrateur du quartier septentrional»[4].

Remarque.

Au cours d'un récent entretien, feu J. Černý a bien voulu me donner les renseignements suivants concernant Deir el-Médineh (période ramesside); je lui en sais gré. — Deux fonctionnaient simultanément sous les ordres du scribe pour assister ce dernier dans l'administration ou la surveillance du village. Choisis parmi les ouvriers qui travaillaient à la tombe royale, ils figurent sur les listes de distribution de vivres en tant que tels, et non en tant qu'assesseurs du scribe chargé des affaires du village.

Surveillance ou administration périphérique :

13) *ỉtw n smyt* «surveillant de la nécropole (ou du désert)»[5].
14) *ỉtw n Wḥỉt* «surveillant ou administrateur de l'Oasis»[6].
15) *ỉtw n Śtyw* «surveillant des Nubiens»[7].

[1] Scharff, *ZÄS* 57 [1922], p. 66; Drioton/Vandier, *L'Egypte*[3], p. 306 (fonctionnaire «qui devait jouer à peu près le rôle de nos maires»).

[2] Caire *CG* 20378 b — M. Emp. : Kees, *ZÄS* 70 [1934], p. 90-91; Drioton/Vandier, *op. cit.*, p. 307. Comparer les traductions moins satisfaisantes plus anciennes : Baillet, *RT* XI [1889], p. 35 et Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, p. 56, n. 3.

[3] Mariette, *Catal.... Abydos*, p. 457 (n° 1215) — XX[e] dyn. — = Spiegelberg, *op. cit.*, p. 55, n. 9.

[4] Br. Mus. n° 5631 (l. 10) : *Inscr. in the Hierat. and Dem. Char.*, pl. XVIII = Spiegelberg, *loc. cit.* (au N. Emp. le mot *wʿrt* est remplacé par *ỉwyt* dans le sens de «quartier de ville»).

[5] Contrat de Siout : Erman, *ZÄS* XX [1882], p. 182 = Sethe, *Aeg. Lesest.*, p. 95, l. 19 et 21. Ce titre est mentionné entre *mr ḫrt-nṯr* «le chef de la nécropole» et huit *tpyw-ḏw* (huit préposés à la montagne (garde-montagne?)».

[6] Newberry, *Scarabs* (*Univ. of Liverpool*), pl. XVII [22] et p. 144 = *Scarab-shaped Seals*, Caire *CG* 36045. — XIII[e] dyn. — Le nom du porteur de ce titre est *ʿIgỉy-ḥtp(w)*, cette précision afin d'éviter de faire suivre le mot «oasis» d'un complément géographique, comme cela a été fait. Voir à ce sujet Fischer, *JNES* XVI [1957], p. 228-229 où, d'autre part, le terme «Oasis» est proposé soit comme un collectif désignant les oasis accessibles de la Vallée du Nil, soit comme un équivalent de la «Grande-Oasis» (Kharga-Dakhla).

[7] Berlin 19500 : *Aeg. Inschr.... Berlin* I, p. 260-261. Cf. Labib Habachi, *ASAE* L [1950], p. 506. Faulkner (*JEA* 39 [1953], p. 41) pense que c'est presque certainement un titre civil.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

C. Services de l'armée.

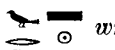
16) *ỉtw n pȝ mš*ʿ «intendant (ou quartier-maître) de l'armée» [1].

Cette liste montre que les porteurs du titre  ont mission de veiller au bon fonctionnement des rouages de l'administration dans des domaines fort variés. Ce rôle d'intendance et de surveillance est bien dans la ligne du rôle joué antérieurement par les porteurs du titre  (certains, sous la XIe dynastie, étaient administrateurs de ville ou de nome) [2], terme dont le correspondant féminin est *ỉtyt* (*Wb.* I, 23, 10 et 288, 15), lequel est associé fréquemment à *mnʿt* «nourrice» [3].

Dans l'emploi *sans* complément du génitif, il ne paraît plus approprié, au vu de ce qui précède, de traduire par «quartier-maître» [4], à moins, à la rigueur, que ce ne soit dans un contexte où l'armée est citée, comme dans le titre 16 ci-dessus, ou sous-entendue [5].

EXCURSUS

Titres se rapportant à la surveillance de l'emploi du temps et à la détermination de l'heure

Dans la première catégorie (A *infra*), le terme de base est  *wrš*, verbe signifiant «passer le jour», le corrélatif étant *śḏr* «passer la nuit» [6]. Gunn, après étude du mot dans divers contextes, pense que le verbe *wrš* signifie «passer tout le temps de veille, c'est à dire toute la journée, à (faire quelque chose)» [7].

Lorsqu'un employé ou fonctionnaire est en charge d'un local ou d'un secteur administratif en ce qui touche l'emploi du temps diurne, c'est, par voie de conséquence, que doit lui incomber la responsabilité de fixer le commencement, l'interruption et la cessation du travail. Un tel service se conçoit fort bien dans des colonies de travailleurs, telles qu'il

[1] Schulman, *Military Rank, Title and Organization...*, *MÄS* 6, p. 37-38 et 138-139. — Ce titre, qui n'est attesté qu'à partir de la XVIIIe dynastie, désigne des officiers remplissant une fonction administrative, très vraisemblablement celle du ravitaillement et de l'entretien des troupes. Dans une expédition aux carrières du Ouadi Hammâmât, sous Ramsès IV, on en compte 20 et leur commandant pour un effectif de 5000 hommes, soit un par contingent de 250 hommes équivalent à une compagnie (*op. cit.*, p. 38 et 124 [240] : lire Ramesses IV et non VI : cf. Christophe, *BIFAO* XLVIII [[1949], p. 1 et seq.).

[2] Fischer, *Inscr. from the Coptite Nome, loc. cit.* note 2, p. 118.

[3] Posener, *RdE* 15 [1963], p. 127-128.

[4] Par exemple Pap. Leyde 348, vs. 10,3 : Caminos, *Late-egyptian Miscellanies*, p. 497 et 499 (dans une énumération de titres civils).

[5] Gardiner, *The Wilbour Pap.*, II, p. 81.

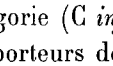
[6] Erman, *SPAW*, Berlin [1912], p. 908-909 ; *WB* I, p. 335.

[7] Gunn, *RT* XXXIX [1921], p. 108-109.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

en existait, par exemple, près d'El Lahoun, ou dans les centres où étaient utilisés des hommes soumis à la corvée, en une période de grandes entreprises d'aménagement du sol comme les XII[e] et XIII[e] dynasties. C'est en cette période précisément que vécurent les porteurs des titres ici enregistrés de *iry-ʿt n wrḥw* et de *ỉtw n wrḥw*.

Dans l'énumération qui suit des fonctions relevant de cette catégorie, le classement adopté est, autant qu'on peut en juger au stade de l'information actuelle, suivant un ordre hiérarchique ascendant. Selon ce critère, la statuette de Ren·séneb serait postérieure à sa stèle, ce qui pourrait expliquer pourquoi il s'y est fait représenter en compagnie de sa mère, en hommage à elle, à un moment où il n'aurait pas encore atteint le sommet de sa carrière.

Dans la seconde catégorie (C *infra*), c'est le substantif  *wnwt* « heure » qui est le terme de base. Les porteurs de titres construits sur ce mot déterminaient l'heure au moyen des instruments qui étaient à leur disposition (horloge solaire, clepsydre, gnomon ou viseur stellaire), de jour et de nuit, d'après la position du soleil et des autres astres [1]. Leur rôle était essentiel dans le culte, en vue du déroulement du rituel suivant une stricte observance de l'horaire liturgique. Ils pouvaient avoir à jouer un rôle également dans la vie civile, comme le prouve cet « horologue » (*wnwty*) qui enregistrait au « bureau de l'heure de Pharaon » les observations qu'ils faisaient « sur le toit du palais » (exemple 4 d ci-après).

Un exemple (B *infra*) est particulièrement intéressant en ce sens qu'il appartient aux deux catégories, constituant de ce fait une charnière au moyen de laquelle s'établit la jonction des deux groupes. Le personnage ainsi désigné (c'est le cas sans doute aussi de ceux qui sont enregistrés sous le n° 5 bis) surveillait donc l'emploi du temps en observant lui-même l'heure qu'il était.

Le titre *wnwty* est attesté au Moyen Empire et au Nouvel Empire, à la fin duquel il est remplacé par *imy-wnwt,* titre qui subsistera jusqu'aux temps les plus tardifs [2], où l'importance de la fonction vaudra à son détenteur d'occuper une place privilégiée dans les processions [3]. Quant au titre *iry-ʿt wnwt,* il paraît avoir eu une vogue particulière sous le règne d'Amen·em·hat III, concurremment avec *wnwty*.

[1] Cf. Borchardt, *Die altägyptische Zeitmessung,* in v. Bassermann-Jordan, *Die Geschichte der Zeitmessung und der Uhren* I; Bosticco, *Studi in onore di A. Calderini e R. Paribeni* II, p. 48 (lire *imy-wnwt* au lieu de *imy wrḥw,* comme variante tardive de *wnwty,* et *wnwty* au lieu de *wnwt* dans l'exemple emprunté à Berlin 7286).

[2] Sauneron, *Kêmi* XV (1959), p. 36-37, où est fournie la documentation essentielle.

[3] *Op. cit.,* p. 38, avec note 1. A Esna, ce prêtre horaire porte un autre titre, *bỉḳ-pt,* dont la traduction proposée est « observateur du ciel » (*op. cit.,* p. 41). De même, à Edfou, l'ensemble du « personnel de l'observatoire » s'intitule-t-il « le corps des préposés au gnomon (*mrḫt*) » (Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou* I, p. 148, avec notes 4 et 7 ; citation d'après Sauneron, *op. cit.,* p. 37).

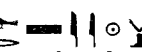
BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Remarque.

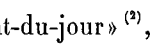
Le mot *wnwty,* écrit parfois sans complément phonétique () a été lu aussi, dans cette graphie, *śb;y,* comme un nisbé de *śb;* « étoile » et traduit « astronome » (Černý, *JEA* 49 [1963], p. 173) ou comme dérivé de *śb;* « enseigner » et traduit dans un cas « maître » (*Wb.* IV, p. 85,9 = Florence Inv. 6371 — exemple 4 d *infra* -), dans un autre « apprenti (Lehrling) » (*ibidem,* 8 = London 506), en un exemple identique à Caire *CG* 482 : , qui a été lu « directeur d'école » [1]. Le sens d'« horologue » étant assuré, dans la stèle de Florence, par le complément de : « sur le toit du palais », la preuve est bien acquise, semble-t-il, qu'on doive lire l'autre titre *iry-ʿt wnwty* « le préposé-au-service, observateur-de-l'heure ».

Enumération de ces titres

A. *Première catégorie.*

1)  *wršy* « surveillant-du-jour » [2], « veilleur (?) ».

Sens plus élargi : « un-qui-est-en-service-de-jour » (prêtres, gardes, serviteurs, dieux) [3]. De l'Anc.-Emp. à l'Epoque grecque.

2)  *iry-ʿt n wršw* « préposé-au-service de la surveillance-du-jour ».

a. Stèle Du Bois-Aymé [4] : *Rn-śnb,* fils de *Rnf-śnb* et de *'Inî* (identique au *;tw n wrš(w)* de la statuette Favre) ; le titre est aussi abrégé en *iry-ʿt* sans le complément *n wršw.*

b. Stèle Caire *CG* 20418 [5] : trois personnages, dont deux s'appellent *Rn-śnb,* sans lien certain avec le précédent.

c. Stèle Berlin 7286 : voir B ci-dessous.

Ces exemples datent des XII-XIII[e] dynasties.

[1] Vigneau/Drioton, *Encycl. phot.* « *Tel* », *Le Musée du Caire,* fig. 56. Le titre est ici assimilé à *iry-ʿt sb;* et traduit « directeur d'école », dont le dernier substantif, toutefois s'accompagne très généralement des compléments phonétiques *ś* et *b* et ne comporte pas la terminaison *y*. Les auteurs du *WB* ont d'ailleurs enregistré séparément les deux titres : *WB* IV, p. 85, 8 et 9.

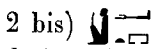
[2] Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe,* p. 18 : « the watchman of the day ».

[3] *WB* I, p. 336, 7. Pour les références, voir *Belegst., sub. loc. cit.*

[4] Tresson, *Kêmi* I [1928], p. 75 (titre abrégé en *iry-ʿt,* p. 77).

[5] Mariette, *Catal. ... Abydos,* 723 ; également Caire *CG* 20628 a ; stèle Vienne n° 108 : v. Bergmann, *RT* IX [1887], p. 60. En outre, plusieurs références montrant des variantes graphiques, sans le déterminatif du soleil, avec ou sans *w* final : Caire *CG* 20144 b ; 20286 c, k ; 20716 b, c, e ; stèle Vienne 71 : v. Bergmann, *RT* XII [1892], p. 13 ; stèle Berlin 7286 : voir (B) de la présente énumération.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2 bis)  *iry-ʿt n wrš(y)w* «préposé-au-service des surveillants-du-jour (ou des veilleurs (?))».

Pap. Boulaq 18 [1] : *Ḥtpỉ* et *Kmḥw*. XIII[e] dynastie.

Ce titre est manifestement une variante du précédent.

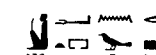
3)  *ỉtw n wrš(w)* «intendant de la surveillance-du-jour».

a. Statuette Favre : *Rn·snb*, fils de *Rnf·snb* et *ỉn(ỉ)*. (Voir 2 a ci-dessus).

b. Scarabée Louvre E. 6313 [2] : *ỉkww*.

Le scarabée peut être contemporain de la statuette, soit de la 1re moitié de la XIII[e] dynastie.

B. *Exemple-charnière* (2 et 4).

 *iry-ʿt n wršw, wnwty* «préposé-au-service de la surveillance-du-jour, observateur-de-l'heure».

Stèle Berlin 7286 [3] : *Ḥtpỉ*. M.-Emp.

Ce double titre paraît bien se retrouver dans les trois exemples enregistrés ci-après sous 5 bis.

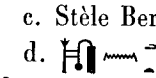
C. *Seconde catégorie.*

4)  *wnwty* «observateur-de-l'heure, horologue, astronome» [4]. Du Moyen au Nouvel Empire.

a. Stèle Louvre C 5 [5] : *Ḳmỉ*, fils de *Sỉt·ʿnḫỉ*. An I d'Amménémès III.

b. Stèle Caire *CG* 20140 [6] : *Ḳmỉ*, fils de *Sỉt·ʿnḫw*. Même date, donc le même personnage (voir aussi 5 b ci-dessous).

c. Stèle Berlin 7286 (Voir B ci-dessus).

d.  *sš n ʿt wnwt n Pr-ʿỉ, wnwty ḥr tp-ḥwt ʿḥ* «scribe du service de (la détermination de) l'heure de Pharaon, observateur-de-l'heure sur le toit du Palais».

Florence n° inv. 6371 [7]. Milieu de la XVIII[e] dynastie.

e. Tombe Thèbes n° 52 : *Nḫt* [8] «horologue d'Amon et scribe».

[1] Mariette, *Les pap. ... de Boulaq* II, pl. 29, 2 et 4. Cf. Hayes, *A Pap. ... Brooklyn Museum*, p. 36 ; Scharff, *ZÄS* 57 [1922], p. 53.

[2] Newberry, *Scarabs* (*Univ. of Liverpool*), pl. XV [16] et p. 140. Graphie avec un *r* intercalé entre *wr* et *š*.

[3] *Aeg. Inschr. ... Berlin* I, p. 192.

[4] *WB* I, p. 317, 9.

[5] Gayet, *BHE* 68 [1889], pl. IX, stèle de *Sỉ·štt*.

[6] Noter la variante graphique dans Lange/Schäfer, *Grab- u. Denksteine ..., sub* n°.

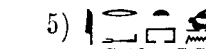
[7] Bosticco, *Museo archeol. di Firenze, Le stele egiziane* II, 35 (n° 1776 de Schiaparelli).

[8] Davies, *The Tomb of Nakht at Thebes*. L'auteur (p. 49, n. 1) pense que le titre

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

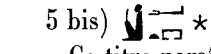
f. Stèle du Gebel Barkal [1] : Touthmosis III. Mention de « deux astronomes ».

(*Remarque.* Ce substantif (*wnwty*) ne doit pas être confondu avec le collectif *wnwt* (*Wb.* I, p. 317, 6-8) qui désigne « le clergé, les prêtres », plus rarement « les ouvriers », assujettis à des présences ou tâches fixées par un horaire.)

5)  *iry-ʿt wnwt* « préposé-au-service de (la détermination de) l'heure ».

a. Stèle *CG* 20140 [2] : deux personnages. An I d'Amménémès III.

b. Stèle Louvre C 33 [3] : *Km;w,* fils de *St·ʿnḫ* (voir 4 a et b ci-dessus).

5 bis)  *iry-ʿt, wnwty* « préposé-au-service, observateur-de-l'heure ».

Ce titre paraît bien être distinct du précédent ; en effet, *iry-ʿt* est fréquent sans complément du génitif.

a. Statuette Caire *CG* 482 [4] : *Kmḥw.* XIII[e] dynastie. (A rapprocher peut-être du personnage du même nom mentionné au *Pap. Boulaq* 18 ; voir n° 2 bis ci-dessus).

b. Londres 506 [5].

c. Stèle Caire *CG* 20725 [6] : ce double titre complété par *n ʿt ḥnkt* « préposé-au-service, observateur-de-l'heure du service des offrandes ».

6)  *imy-wnwt* « observateur-de-l'heure, horologue, astronome » (même signification que 4 ci-dessus) [7]. A partir de la fin du Nouvel Empire.

7)  « scribe du service de (la détermination de) l'heure » (enregistré sous 4 d ci-dessus).

STYLE, DATE ET PROVENANCE.

Dans le cas de cette statuette, les divers critères susceptibles d'être invoqués n'apportent d'éléments décisifs sur aucun de ces trois points. Si la qualité d'exécution

porté par *Nḫt : wnwt(y) n 'Imn* ne doit pas se traduire par « astronome d'Amon ». Cependant, les déterminatifs de la pupille et de l'œil dans *wnwt(y)* et le fait d'une certaine insistance concernant le début et la fin du jour, dans l'hymne à Rê de la stèle (p. 38), militent pour une traduction exprimant l'observation de l'heure. C'est d'ailleurs l'avis de Gardiner (*Onom.* I, p. 62*), Faulkner (*Concise Dict. s.v.*) et Helck (traduction de *Urk.* IV, p. 1603 et seq.).

[1] REISNER, *ZÄS* 69 [1933], p. 35. Le signe rond qui suit l'étoile doit être la pupille et non pas le mot *sp* ; le contexte mentionne l'apparition d'une étoile (*śb;*).

[2] LANGE/SCHÄFER, *op. cit., sub* n°.

[3] GAYET, *op. cit.,* pl. LVIII. La similitude des noms invite au rapprochement avec les exemples 4 a et b ci-dessus.

[4] BORCHARDT, *Statuen u. Statuetten...* II, *CGC,* pl. 80 = VIGNEAU/DRIOTON, *Encycl. phot.* « *Tel* », *Le Musée du Caire,* fig. 56.

[5] *WB, Belegst.* IV, p. 85 (8).

[6] LANGE/SCHÄFER, *op. cit., sub.* n°.

[7] *WB* I, p. 316, 2 et *Belegst.* Cf. GARDINER, *Onom.* I, p. 61*-62* ; SAUNERON, *Kêmi* XV [1959], p. 36-37.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

est bonne, il faut bien reconnaître que l'impression qui se dégage de l'œuvre, le détail de l'obésité [1] mis à part, est impersonnelle ; nulle trace ici d'un modèle royal caractérisé. On se bornera donc à des considérations assez générales, qui, finalement, ne pourront que renforcer le caractère quelque peu hypothétique des conclusions qui seront proposées.

Dans l'attitude accroupie, laquelle a toujours existé, ce qui est nouveau en statuaire civile de Moyen Empire, est l'enveloppement des jambes, et le plus souvent aussi des pieds, par la jupe longue ou le manteau. Les exemples en sont très nombreux et peuvent provenir de partout.

Si le personnage est un scribe et qu'il porte le pagne ou la «jupe» longue, ses pectoraux seront presque toujours soulignés par un ou plusieurs plis graisseux. Une certaine tendance à l'obésité s'observe aussi chez d'autres sédentaires et chez l'homme marqué par l'âge. Il se peut en outre, comme il a été dit déjà, que la lourdeur du vêtement accentue cette tendance.

Il est exceptionnel, toutefois, que l'abdomen atteigne les dimensions de celui que montre Ren-séneb vu de profil. Cette ampleur semble trahir, de la part du sculpteur, le souci de donner de l'importance à son modèle, qu'elle soit ou non le reflet du rôle joué dans la vie ou de la fortune acquise par le personnage. Dans le même temps, l'artiste a voulu lui conserver cet air de maturité juvénile que les Egyptiens ont affectionné de conférer aux images de leurs morts. Il y a donc là désaccord assez flagrant entre un visage, des épaules et des bras aux rondeurs de bon aloi et un ventre disgracieusement ballonné.

Dans le cas du célèbre vizir Sébek-em-saf, du Musée de Vienne [2], qui date de la XIII^e^ dynastie, un tel désaccord n'existe certes pas : obèse, l'homme est debout, les traits ravagés par l'âge, le crâne glabre, la stature imposante dans sa longue jupe. Le vizir Iy-mérou, du Musée du Louvre [3], également de la XIII^e^ dynastie, présente des caractères généraux analogues.

Parmi les effigies d'hommes accroupis, une œuvre d'importance très supérieure à notre statuette, à la fois par ses dimensions (elle atteint près de 1 m. de haut) et par son expressivité, représente le grand majordome Gébou [4], chez qui l'âge se lit aux sillons

[1] Sur l'embonpoint dans la statuaire du Moyen Empire, cf. Vandier, *Manuel,* p. 286-287. L'examen des œuvres exposées au Musée du Caire révèle combien le nombre est grand de celles qui accusent cette particularité, que ne révèle pas toujours la photographie. En voici une énumération, qui ne saurait être complète. — Personnages debout : *CG* 403, 427, 428, 520, J.E. 43927 ; assis : *CG* 406, J.E. 43093, 58508 ; accroupis : *CG* 408, 431, 463, 466, 468, 482, 483, 543, 42039, J.E. 65842, 90151.

[2] Vienne 5801 : *Manuel,* pl. LXXXVIII, 5.

[3] Louvre A. 125 : *Manuel,* pl. LXXXVIII, 1 et p. 278.

[4] Copenhague AEIN 27 : Mogensen, *La*

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

obliques partant des ailes du nez, aux grandes oreilles et au bourrelet graisseux noté entre le haut de la «jupe» et les pectoraux, sans pour autant que l'abdomen soit proéminent. Cette statue, d'origine thébaine, est généralement attribuée à la XIII^e^ dynastie, ce que paraît confirmer une certaine froideur qui s'en dégage, imputée au modelé conventionnel et au poli très poussé qui la caractérisent, froideur qui se rencontre rarement sous la XII^e^ dynastie. Récemment cependant, J. Vandier a réagi contre une telle datation en mettant en relief une ressemblance frappante de Gébou avec Sésostris III, au règne de qui il est fort tenté de dater sa statue [1].

Des œuvres qui rappelleraient le plus la statuette Favre, comme la statue Caire *CG* 408, l'homme du couple Louvre A.F. 1681, les statuettes Caire *CG* 431, 476 et 482, chacune s'en différencie par quelque détail. La dernière, sans doute la plus ressemblante, représente un personnage qui est peut-être cité au *Papyrus Boulaq* 18, ainsi qu'il a été relevé dans l'*excursus* ci-dessus (2bis et 5bis). Ce papyrus date de la première moitié de la XIII^e^ dynastie [2]. Or, la statuette de Kemhou a été, elle aussi, datée de la même dynastie [3].

A la suite des rapprochements et considérations qui précèdent, la statuette de Ren-séneb de la collection Favre paraît bien dater de la première moitié de la XIII^e^ dynastie (vers 1780-1730 av. J.-C.).

Quant à sa provenance la plus probable, c'est encore le champ de ruines de Kîmân Fârès, l'antique Shédet. Elle peut être cherchée également dans le voisinage d'It-taoui, non loin d'El Licht, où continuait à être la Résidence. Ce pourrait être aussi la région héliopolitaine. En effet, dans la série des quatre dieux invoqués dans le proscynème, celui qui est en tête, Sobek, seigneur d'Héliopolis, a certainement le pas sur les autres. Les dieux suivants, Sobek et Horus, sont les dieux principaux du Fayoum sous la XII^e^ dynastie. Quant à Osiris, seigneur de Bousiris, il nous ramène vers le nord, à bonne distance au-delà du sommet du Delta, et sa renommée est largement répandue dans le pays ; si la statuette fut déposée dans un sanctuaire ou destinée à une sépulture du Fayoum, ne doit-on s'étonner qu'elle ne comporte pas, au lieu de *Wsir nb Ḏdw*, le nom de l'Osiris local *Wsir ḥry-ib T3-š?* [4].

En conséquence, Ren-séneb a dû accomplir tout ou partie de sa carrière à Héliopolis et peut-être y mourir. S'il fut, jusque dans le territoire sacré d'Atoum et de

Glypt. Ny Carlsberg, p. 17 et pl. XVI [A. 67] ; Koefoed-Petersen, *Catal. des statues et statuettes...* (*Publ. Glypt. Ny C.*, n° 3), p. 18, n° 25 et pl. 26.

[1] *Manuel*, p. 273-274 et pl. XCII, 7.

[2] Drioton/Vandier, *L'Egypte*[3], p. 304.

[3] Vigneau/Drioton, *op. cit.*, fig. 56.

[4] Voir *supra* la note de commentaire (i). La statuette Caire *CG* 43095, dont la moitié supérieure manque, est du même type et pourrait être contemporaine.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Rê-Harakhté, un fidèle sectateur de Sobek, c'est qu'il était sans doute natif du Fayoum ou, qu'en bon sujet de Pharaon, il aura voulu honorer la dynastie en se mettant comme elle, jusque dans son éloignement du lieu natal (?) et dans l'au-delà, sous la tutelle du divin crocodile, maître de la terre et de l'eau, plutôt que sous celle du démiurge ou du maître du ciel.

État actuel.

Cassures à la main et au bras droits. Traces de chocs sur les doigts de la main gauche, sur les coins supérieurs de la jupe et derrière le socle.

Généalogie de Ren-séneb

(d'après la stèle Du Bois-Aymé)

L'enquête dont les résultats sont consignés dans l'*excursus* ci-dessus a révélé l'existence, dans une collection privée du Dauphiné, d'une stèle [1] au nom du personnage de la statuette qui vient d'être étudiée. C'est sur le mot *wrš.w* appartenant aux titres mentionnés dans les deux monuments et sur la concordance du nom de leur propriétaire et de ceux de son père et de sa mère qu'a pu être établie l'identité.

La stèle, qui provient sans doute d'Abydos, est d'un type peu commun [2], circonstance qui a pu, sur un point important, la généalogie, induire en erreur son éditeur. En effet, au-dessous d'un homme et d'une femme, assis face à face de part et d'autre d'offrandes alimentaires, se trouvent deux listes également affrontées, qui comprennent chacune

[1] Tresson, *Kêmi* I [1928], p. 69-82 et pl. VII. La stèle a été rapportée d'Egypte, en même temps que plusieurs autres antiquités, par Jean-Marie Du Bois-Aymé, qui fut l'un des plus jeunes, mais aussi l'un des plus brillants membres de la Commission des Sciences et Arts de l'Expédition Bonaparte (liste de ses écrits intéressant l'égyptologie, *op. cit.*, p. 70-73). Cette collection, longtemps dans la propriété de sa femme, à Meylan, non loin de Grenoble, fut dispersée en 1907. La stèle fut acquise par M. Louis Stouff, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, qui la plaça dans sa résidence d'été de Meylan. D'après un renseignement que me fournit J.J. Clère, elle serait apparue sur le marché parisien d'antiquités dès 1935 et s'y trouvait encore (ou de nouveau) en 1957.

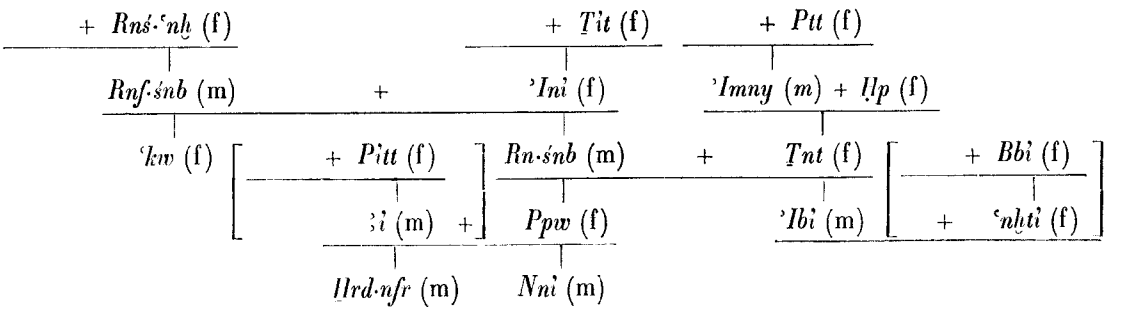
[2] On notera, entre autre, le décor symétrique d'offrandes au sommet du cintre. Pour de rares exemples analogues, voir Caire *CG* 20185 et Brit. Mus. 154 (*Hierogl. Texts*... II, pl. X); offrandes au sommet d'une stèle rectangulaire : Caire *CG* 20689.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

cinq noms de personnes complétés de la filiation maternelle. Estimant, comme c'est généralement le cas, que les deux participants au repas funéraire mentionnés dans le double proscynème, à savoir « *Rn·śnb* qu'a mis au monde *'Inî* » et « *'Inî* qu'a mise au monde *Ṯit* », sont mari et femme, Tresson constitue une petite famille de quatre membres, dont deux femmes, l'épouse et la mère du premier, porteraient le même nom. Toutes les autres personnes mentionnées au-dessous de la scène, soit dix-sept en tout, seraient des amis et leurs mères. Une si courte généalogie et un si grand nombre d'amis seraient vraiment pour surprendre !

Or, si l'on fait des deux commensaux un fils et sa mère [1], les deux *'Inî* ne sont plus qu'une seule et même personne, à savoir la mère de *Rn·śnb*. Du coup, tous les noms mentionnés dans les deux listes s'inscrivent logiquement dans une généalogie et les amis ont disparu. Deux personnes, dont la filiation maternelle est distincte du tronc familial de *Rn·śnb* et de son épouse *Ṯnt*, trouvent également à s'intégrer par alliance ; ce sont, très vraisemblablement, un gendre et une belle-fille du couple précité.

La généalogie de Ren-séneb se présente désormais comme suit :



Dans la double liste, la parenté de Ren-séneb est énumérée en suivant cet ordre :

à gauche (au-dessous de lui)
1. le père
2. la sœur

à droite (au-dessous de sa mère)
1. l'épouse
2. le beau-père

[1] Le fait n'est pas fréquent. La mère peut aussi être assise en face du défunt et de son épouse, également assis : Caire *CG* 20029 ; Brit. Mus. 240 (*Hierogl. Texts* ... III, pl. 45) — debout devant son fils assis : Leyde V 89 (Boeser, *Beschr. d. äg. Samml.* ... II (*Stelen*), n° 37, pl. XXVII) — ou encore debout en face de son fils, également debout : Athènes (Pörtner, *Aeg. Grabst. u. Denkst. in Athen u. Konstantinopel*, n° 14, pl. IV) ; Brit. Mus. 147 (*Hierogl. Texts.* ... II, pl. 7). La question mériterait d'être étudiée à fond.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à gauche (au-dessous de lui)	*à droite* (au-dessous de sa mère)
3. la fille	3. [la belle-fille]
4. un petit-fils	4. le fils
5. un petit-fils	5. [le gendre]

L'ordonnance en est si bien établie qu'elle se passe de commentaire.

Les photographies, aimablement fournies par M. Robert Favre en vue de leur publication, sont de M. William Schöchlin, Bienne.

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Statuette A.
(Collection R. Favre)

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Statuette A.
(Collection R. Favre)

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Statuette B.
(Collection R. Favre)

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net





Statuette C.
(Collection R. Favre)

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Statuette D.
(Collection R. Favre)

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Statuette D.
(Collection R. Favre)

BIFAO 69 (1971), p. 89-130 Henri Wild
Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse [avec 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net